

27 MAI
JOURNÉE NATIONALE
DE LA RÉSISTANCE

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1240-1241-1242- 1^{er} TRIMESTRE 2011

HOMMAGE AUX HEROS DE L'AFFICHE ROUGE



Narcisse Falguera.



Vue partielle de l'assistance.



Jacques Weiller.

Près de 150 personnes ont, comme chaque année depuis la Libération, rendu le 21 février dernier un émouvant hommage, au cimetière parisien d'Ivry où ils reposent, aux combattants étrangers et français du Groupe FTP-M.O.I. MANOUCHIAN-BOCVZOV, fusillés le 21 février 1944 au Mont Valérien et dont le martyre a été rendu célèbre par l'Affiche rouge ainsi que par le poème d'Aragon.

La cérémonie, organisée par l'ANACR avec l'aide de la mairie d'Ivry, était placée sous la présidence d'honneur de Louis CORTOT, Compagnon de la Libération, Président de l'ANACR. On notait la présence de M. Pierre GOSSNAT, député-maire d'Ivry, de M. Robert CREANGE, Vice-président de l'UFAC et Secrétaire général de la FNDIRP, De Mme Odette CHRISTIENNE, Conseillère-déléguée de Paris, de M. Narcisse FALGUERA, Président de l'Association Nationale des Anciens Guérilleros, de Jacques WEILLER, Vice-président national de l'ANACR, de Jacques VARIN, Secrétaire général,

Christiane TARDIF, Guy DESCHAMPS et Jean-Paul RIFFAULT, membres du Bureau National de l'ANACR, de représentants de l'Ambassade d'Arménie, de l'UFCAF, de l'ANACRAF, du MAFF, de l'ARAC, des Garibaldiens, de l'Association du Souvenir des fusillés du Mont-Valérien, de l'Association des familles de fusillés et massacrés de la Résistance française.

Après l'intervention liminaire de Louis CORTOT prirent la parole Narcisse FALGUERA, qui évoqua le rôle joué par les immigrés espagnols au sein des Guérilleros et des FTP-M.O.I, tel Celestino ALFONSO du Groupe Manouchian, et Jacques WEILLER, qui, après avoir rappelé ce que fut la férocité de la répression vichysto-nazie et le courage des combattants antifascistes de toutes nations, s'attacha à réaffirmer l'actualité des valeurs qui les motivèrent et la nécessité de la transmission de la mémoire. Furent interprétés «L'Affiche rouge», Le «Chant des Partisans» et «La Marseillaise».

L'ANACR EN DEUIL



René ROUSSEL («Philippe»)
Membre du Comité d'honneur national

Décédé le 30 décembre 2010, René Roussel était né le 24 juin 1911 à Courbevoie (Seine-et-Oise), dans la famille d'un ajusteur-outilleur et d'une repasseuse. Il commença à travailler comme aide-comptable. De retour en 1933 du service militaire, il se syndiqua à la CGTU et adhère au Parti communiste. Comptable dans une entreprise de transport, il devient secrétaire du comité intersyndical du 18^e arr^d de Paris. Animateur des grèves en 1936, il est licencié début 1937 et devient permanent du PCF en septembre de cette année. (suite p 21)



Claude HALLOUIN
Membre du Bureau national

Entré au mouvement des Volontaires de la Liberté en novembre 1941, Claude Hallouin participe à la diffusion de la presse clandestine, à la confection et à la livraison de faux papiers et à des relevés de positions de DCA dans la région parisienne. Il prend également une part active au lancement du journal Résistance en 1942. En août 1943, il entre en contact avec les organisations de résistance armée du Loir-et-Cher, puis rejoint le réseau Vélites-Thermopyles en avril 1944, au sein duquel il devient agent du groupe de sécurité du réseau qui devient, à partir du 6 juin 1944, le corps franc Liberté. Au sein de cette unité, Claude Hallouin participe aux combats de la Libération en Sologne et dans le sud du Loir-et-Cher. Claude Hallouin était membre fondateur et administrateur de la Fondation de la Résistance, secrétaire général adjoint du CAR. Il avait été élu au Bureau national de l'ANACR lors du Congrès de Perpignan en 1990 et au Bureau national lors de celui de Nevers en 2002.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 4 : Ceux du maquis
- P. 5 : Le Réseau Brutus
- P. 6 : Emilienne Mopty
- P. 7 : Le Dossier
- P. 11 : Ralliements à de Gaulle
- P. 13 : Résistance danoise
- P. 15 : La bête immonde
- P. 17 : Le monde combattant
- P. 18 : La vie de l'Association
- P. 21 : Nos deuils
- P. 23 : Avis de Recherche
- P. 24 : Les livres



la liberté
Ami entends-tu
le cri du cœur
sur la plaine
d'Alsace ?

**FRANCHISE
POSTALE**

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 - PARIS

« Le télégramme de Jean Moulin me confirmant la création du CNR le 27 mai et publié par les radios américaines, britanniques et des Français libres, produisit - écrivait dans ses « Mémoires » le Général de Gaulle - un effet décisif, non seulement en raison de ce qu'il affirmait, mais aussi, et surtout, parce qu'il donnait la preuve que la Résistance française avait su faire son unité. La voix de cette France écrasée, mais grondante et assurée, couvrait soudain le chuchotement des intrigues et les palabres des combinaisons. J'en fus, à l'instant même, plus fort, tandis que Washington et Londres mesuraient sans plaisir, mais non sans lucidité, la portée de l'événement ».

Le 27 mai 1943, les mouvements, partis et syndicats de la Résistance, réunis à Paris 48 rue du Four sous la présidence de Jean Moulin, avaient tenu la réunion constitutive du Conseil National de la Résistance (CNR). Événement d'une portée historique qui, en plaçant le CNR sous son autorité, allait permettre au Général de Gaulle de s'imposer face à Giraud et d'affirmer la souveraineté de la France au sein des Alliés et qui, en unifiant toutes les composantes de la Résistance et en unissant toutes ses forces, allait lui permettre de jouer un rôle déterminant dans la libération de la France, dans son redressement national.

C'est pourquoi, pour que les valeurs humanistes et patriotiques de la Résistance soient transmises aux jeunes générations, pour que notre pays rende hommage au rôle de la Résistance et aux Résistants tombés pour lui, en inscrivant son combat et leur sacrifice dans le calendrier mémoriel de la Nation :

Je soussigné(e).....

Député(e) de..... Sénateur(trice) de.....

Conseiller(e) général(e) du canton de..... Département de.....

Conseiller(e) régional(e) de.....

Maire de..... Département de.....

DEMANDE L'INSTAURATION D'UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE, LE 27 MAI

Signature :

UNE CARTE ADRESSÉE À M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le 18 avril 2007, M. Nicolas Sarkozy, alors candidat à la Présidence de la République, interrogé par l'ANACR – comme chaque candidat républicain à l'élection présidentielle – sur son appui à l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, répondait en ces termes : « *Je suis personnellement très attaché à la conservation de la mémoire des années douloureuses, mais combien glorieuses, que notre pays a connues entre 1940 et 1945.*

« *Ceux qui, durant ces années ont combattu pour la France dans le monde entier comme sur le sol national ont été le symbole de l'honneur de notre Patrie et doivent voir leur souvenir transmis aux nouvelles générations (...).*

« *La date de commémoration pour la Résistance intérieure que vous proposez a certainement une valeur toute particulière puisqu'elle est la date de la première coordination des différents mouvements de la résistance. Je souhaite que, si votre idée était retenue, elle le soit avec l'accord unanime de toutes les associations représentant ceux qui ont combattu l'occupant sur le sol national...*

« *C'est pourquoi, si je suis élu, je demanderai au Gouvernement de réunir une commission rassemblant tous les représentants de ces associations pour décider de la date de la commémoration et je souhaite que votre proposition soit accueillie favorablement...* » (Souligné par nous).

Depuis, ces propos – que nous tenions à rappeler, alors que s'approche une nouvelle campagne présidentielle lors de laquelle nous demanderons à nouveaux aux candidats de se prononcer – n'ont été en rien concrétisés. Pire, les Secrétaires d'Etat aux Anciens combattants successifs des Gouvernements mis en place depuis l'élection présidentielle de 2007 ont tenu des propos témoignant de leur hostilité à notre demande.

C'est pourquoi, afin de faire remonter auprès des Pouvoirs publics ce qui est l'exigence grandissante que soit rendu par la Nation un hommage au rôle de la Résistance dans la libération de la France, et au sacrifice des Résistants tombés pour la liberté, l'ANACR a lancé il y a plus d'un an une campagne de cartes « 27 mai » à adressé à M. le Président de la République par les élus députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux, maires...

Plusieurs centaines d'élus(e)s – de toutes sensibilités (UMP, Nouveau Centre, Radicaux, socialistes, verts, communistes et autres) ont répondu positivement à notre sollicitation. Mais, l'an dernier les Conseils régionaux, cette année les Conseils généraux ont été profondément renouvelés : il nous faut donc nous adresser aux nouveaux conseillers pour les appeler à s'associer à notre demande.

QUELQUES OUVRAGES GENERALISTES SUR LA RÉSISTANCE

Suite à la demande de plusieurs Ami(e)s de la Résistance, renouvelée lors de la commission « Transmission de la Mémoire » du Congrès d'Agén de l'ANACR, voici une liste d'ouvrages de référence sur la Résistance. Certains d'entre eux peuvent être consultés en bibliothèque ou sur internet, étant donné leur volume. La plupart sont accessibles à des prix de l'ordre de 30 à 8 €.

Bien entendu, la liste n'a aucun caractère hiérarchique et chacun pourra la compléter. Par ailleurs, ces livres sont naturellement d'auteurs et les citer ci-dessous ne saurait signifier a priori une adhésion sans réserve à tous leurs développements.

- Henri NOGUERES** : (sous la direction de) : *Histoire de la Résistance en France*, éd. Robert Laffont, 1967- 1981 ; 5 tomes.
- Christine LEVISSE-TOUZE, François MARCOT, Bruno LEROUX** (sous la direction de) : *Dictionnaire historique de la Résistance* ; éd. Robert Laffont, 2006, 1187 pages (env 30€ sur internet).
- Robert BELOT** (sous la direction de) : *Les Résistants. L'histoire de ceux qui refusèrent*. Larousse.
- Alain GUERIN** : *Chronique de la Résistance*. Editions Omnibus, 2000, 1806 pages.
- Jean-Pierre AZEMA et François BEDARIDA** : *La France des années noires, T 2 : De l'Occupation à la Libération*, Seuil, 1993-2000 (Poche, 9-19 €).
- Henri MICHEL** : *Histoire de la Résistance en France 1940-1944*, PUF, 1950 (127p).
- Jacques DELARUE** : *Résistants et collaborateurs, les Français dans les années noires*, Seuil.
- Jean-François MURACCIOLE** : *Histoire de la Résistance en France*, PUF, « Que sais-je », 4^e édition, 2004 (8 à 10 €).
- Laurent DOUZOU** : *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Seuil, Points-Histoire, 2005.
- Laurent DOUZOU** : *Faire l'histoire de la Résistance*, 2010.
- Laurent DOUZOU** : *La Résistance, une morale en action*, 2010.
- Pierre COPERNIC** : *L'ABCdaire de la Résistance*, Flammarion, 2001 (120p).

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

C'est sous le titre « *France d'Abord* » que parut, dans la clandestinité il y a 70 ans, le Journal dont notre *Journal de la Résistance* contemporain est le continuateur. Ce titre, devenu le sous-titre a besoin d'être explicité car, notamment pour des Jeunes, il peut être confondu avec le slogan anti-immigrés « les Français d'abord » de l'actuelle extrême-droite, voire des franges xénophobes de formations de la droite dite classique.

Où, dans l'esprit de ceux qui le choisirent dans la nuit de l'Occupation et de la répression, il en était l'antithèse ; de même que l'appellation Front National que s'est attribué Le Pen est l'antithèse du « Front National pour l'Indépendance et la Libération de la France », fondé le 15 mai 1941, et qui inlassablement pendant plus de trois ans jusqu'à la Libération s'attachera à rassembler toutes celles et ceux qui, refusant l'asservissement de notre pays où, sous la botte nazie et avec la complicité du régime pétainiste, ce qui primait c'était « l'Allemagne d'abord », luttèrent pour sa libération mais aussi pour abattre « la bête immonde » de la dictature génocidaire.

Il est d'autant plus nécessaire de rappeler ceci qu'à travers l'Europe et en France aussi, les héritiers – voire même les survivants – de ces mouvements fascistes et nazis qui ensanglantèrent notre continent et le Monde non seulement relèvent la tête, élèvent la voix, retrouvent pour certains le goût des défilés en uniforme, mais surtout parce que, sur la base d'un discours raciste et xénophobe, démagogique, outrancièrement nationaliste, spéculant sur les peurs et frustrations de populations victimes d'une mondialisation sans préoccupations sociales et d'une crise dont elles ne sont pas responsables, ces mouvements d'extrême-droite retrouvent des audiences électorales plus qu'inquiétantes. Le score du Front National en France lors des dernières élections cantonales, celui que les sondages accordent à Marine Le Pen pour la prochaine Présidentielle de 2012 sont eux aussi préoccupants.

Cela souligne la nécessité du rôle de passeur de mémoire de l'ANACR, des militants de notre Association. La mémoire de ce qu'a été la réalité de cette idéologie d'extrême-droite quant elle s'est concrétisée au pouvoir entre 1920 et 1945, d'abord libéricide puis rapidement meurtrière avant de conduire à la guerre, ouvrant des camps d'internement qui se transformeront eux aussi rapidement, en camps de concentration puis d'extermination. La mémoire aussi de celles et ceux qui, quelque soit leur nationalité, leurs croyances religieuses ou non se dressèrent au prix de leur vie, où qu'ils soient, dans leur pays ou dans un autre d'accueil, contre la tyrannie, la mémoire de ceux que l'Histoire appelle « **les Résistant(e)s** ».

Telle est la mission que s'assigne le *Journal de la Résistance* qui, pour mieux la remplir, change sa formule pour rester lui-même, dans la fidélité à ceux qui le fondèrent il y a 70 ans.

DANS NOTRE AGENDA

LE 27 MAI

Comme les dernières années, l'ANACR, avec la Fondation de la Résistance, rendra hommage à 16 h à Jean Moulin au Monument qui l'honore au bas des Champs-Élysées à Paris.

A 18 h 30, la Fondation de la Résistance ravivera la Flamme sur la Tombe du Soldat inconnu.

STAGE NATIONAL DE L'ANACR

Comme chaque année aussi, le stage national de formation de l'ANACR se tiendra à Saint-Denis lors du week-end de l'Ascension, du 3 au 5 juin

Au programme : Les Commissaires de la République, l'historique de l'ANACR, le Mouvement syndical sous l'Occupation, les structures de Mémoire, l'action d'un « petit » Comité ANACR, le Mont Valérien (cérémonie et visite), l'Insurrection de Paris, un film commenté.

LES MAQUIS NORMANDS

Pas de massifs montagneux, peu de forêts, un littoral militairement densifié par les occupants qui y ont construit des défenses du Mur de l'Atlantique, la Normandie n'était pas a priori une région propice à la formation de maquis. Pourtant, il y en eut, une douzaine, dont certains jouèrent un rôle non négligeable lors du débarquement, et qui hélas en payèrent le prix...

Existant de manière permanente parfois depuis plusieurs mois ou se mobilisant à la réception des messages de la B.B.C. annonçant son imminence – en premier lieu «*Les sanglots longs des violons de l'automne (1^{er} juin) ... bercent mon cœur d'une langueur monotone*» (5 juin) –, de nombreux maquis vont, dans la zone proche du débarquement du 6 juin – que les renseignements fournis depuis des mois par les réseaux et mouvements de la Résistance ont contribué à préparer dans les meilleures conditions – jouer un rôle direct et immédiat dans le déroulement des opérations militaires de la bataille de Normandie ; plus largement, il en sera de même partout à travers la France dans les jours et semaines qui suivront, l'action des maquis, harcelant l'ennemi et coupant ses moyens de communication – plus de 950 ruptures de voies seront effectuées dès la nuit du 5 au 6 juin – empêchera ou retardera l'envoi de renforts sur le Front de Normandie.

Ainsi dans l'Eure, le **maquis Surcouf**, créé en 1943 et qui compte au moment du débarquement 300 hommes commandés par Robert Leblanc, reçoit du chef départemental FFI Marcel Baudot à la réception des messages de la BBC le 5 juin l'ordre de passer à l'action : dès le 6 juin, la section 4 du maquis Surcouf détruit au sud de Pont-Audemer, à Saint-Georges-du-Vivier, un observatoire allemand et attaque plusieurs camions allemands pour se procurer des armes dont le maquis manque.

Dans l'Orne, le **maquis de Tanville**, formé en juin 1944 dans la Forêt d'Ecouves par une soixantaine d'Hommes du village de Tanville – dont le maire est fusillé par les nazis, mène des actions de guérilla pour retarder l'arrivée des renforts allemands sur le Front. Le **maquis de Bois-l'Evêque** est formé fin juillet 1944 dans la Forêt d'Ecouves à l'initiative du commandant Mazeline et regroupera des FFI d'Argentan et d'anciens du maquis de Tanville. Le **maquis de Courtoimer**, au sud-est d'Argentan, réalise des sabotages, le **maquis de Linières-la Doucelle**, établi à la Girarderie, une ferme de Linières-la-Doucelle, isolée entre bois et champs à la jonction de l'Orne et de la Mayenne, compte une quarantaine de maquisards, avec à leur tête le commandant Petri, dit Loulou. Il est démantelé le 14 juin et a 11 tués dans l'accrochage avec les S.S. Le **maquis de Courcerault** tombera le 5 juin 1944 : 12 maquisards de l'A.S. sont fusillés le 30 juin. Le **maquis de Vriigny** est installé durant l'hiver 1943 au sud d'Argentan, il sera cerné le 4 mars 1944 par la police française. Livrés aux Allemands, six maquisards sont tués.

Dans le Calvados, outre le **maquis Guillaume-le-Conquérant**, établi par les FTP à l'hiver 1943-1944 dans le Bocage aux confins de l'Orne et de la Manche et qui, malgré l'attaque qu'il a subie en mars 1944, va mener une active action de guérilla et de sabotages pendant la Bataille de Normandie, il faut mentionner le **maquis La Marseillaise**, constitué au début de l'année 1944 et qui rassemble dans la Forêt de la Folletière d'Abenon près d'Orbec une trentaine de combattants qui vont mener lors du débarquement des actions de harcèlement, le **maquis de Saint-Clair**, constitué

au printemps 1944 en Suisse normande par la fusion de 4 groupes de l'OCM sous le commandement du capitaine Jean Renaud-Dandicolle et qui à la réception le 5 juin au soir du message codé de la BBC «*Le chant du laboureur par un temps brumeux*» va faire sauter la voie de chemin de fer Caen-Flers au passage à niveau de Grimboisq.



Le mémorial du maquis de Beaucoudray

Dans la Manche, le **maquis de Beaucoudray**, est constitué par une quinzaine de résistants des PTT de Saint-Lô qui, à la réception du message codé «*Il fait chaud à Suez*» ont dans la nuit du 5 au 6 juin saboté les installations téléphoniques reliant Jersey, occupée par les Allemands, Caen et Cherbourg, avant de passer à la clandestinité, se réfugiant à Beaucoudray. Ayant été repérés en déplaçant dans une boulangerie, près de la maison du maquis au lieu-dit du Bois, des armes provenant de parachutages, Des armes provenant de parachutages, les onze Résistants du maquis de Beaucoudray furent arrêtés le 14, et exécutés le 15 juin 1944.

En Seine-Inférieure, la ceinture forestière du sud et du sud-est du département le long de la Serine offrait propice à de telles implantations. C'est pourquoi des maquis se créèrent à Barneville, Mortemer et Ry. Le **maquis FTPF de Barneville**, dirigé par le métallurgiste Albert Lacour, 23 ans, et un groupe composé d'une douzaine de jeunes, effectuera 36 attaques et sabotages entre juin et novembre 1943. Albert Lacour et Rudolf Pfandhauer, jeune autrichien antifasciste, déserteur de la Wehrmacht, seront tués le 24 août lors de l'encerclement et l'attaque de la grotte par les Allemands et la police française. Huit seront fusillés plus tard. Le **maquis de Mortemer** sera démantelé après trois jours de combat acharné du 23 au 25 août 1944. Le **maquis de Ry** aura tenu de longs mois grâce à une cache souterraine, mais finira par être détruit, victime d'une dénonciation.

UN RESEAU DE RENSEIGNEMENT : «BRUTUS»

Le 28 août 1940, Pierre Fourcaud (pseudo « Lucas »), vétéran de la première guerre et au passé militaire prestigieux, alors capitaine qui avait rejoint l'Angleterre en juin 40, est parachuté en France sur instruction de l'état-major particulier du général de Gaulle pour y établir les bases d'un réseau de renseignement chargé de recueillir et transmettre des renseignements de tous ordres : politiques, économiques, militaires. Il prend alors contact avec le groupe « Fleurs » rassemblant des socialistes marseillais autour de Félix Guin.

Les priorités dans le renseignement sont les *Armes secrètes - Mouvements de bateaux - TCOS - Mouvements de troupes : identification et armements, emplacement des états-majors - unités d'aviation et aérodromes - défenses côtières et terrestres - objectifs et résultats bombardements - Production des usines - circulation par chemin de fer.*

Dès le 2 septembre, le réseau fonctionne et le premier courrier arrive à Londres en octobre. Le 5 juillet 1941, Fourcaud rencontre, chez deux avocats marseillais, André Boyer et Gaston Defferre, Eugène Thomas, pseudo *Tulle*. Celui-ci parcourt toute la région Sud avec mission d'y organiser le Comité d'Action Socialiste, le C.A.S., et le réseau « Lucas ».

Après l'arrestation de Pierre Fourcaud le 13 août 1941, son adjoint le général Bouillac, pseudo « *Billard* », le supplée jusqu'à l'arrivée du capitaine Jean Fourcaud, dit Boris, (pseudo *Froment*), frère de Pierre, qui prend la direction du réseau Lucas qui devient le « réseau *Froment* ».

Boris Fourcaud (*Froment*), et le jeune avocat marseillais André Boyer (alias *Brémond*), vont tisser une véritable toile d'araignée à travers toute la France, afin de récolter un maximum de renseignements au profit des Alliés. Visionnaires, les deux hommes lancent l'idée d'un organe fédérant les mouvements de résistance. André devient alors le chef du réseau *Brutus*. Depuis son quartier général de Lyon, le réseau va, sous son impulsion, étendre ses activités dans les deux zones.

En effet, bien implanté en zone sud, notamment dans la Région toulousaine sous la direction de Raymond Naves, le réseau « *Brutus* » cherche à étendre ses activités de renseignement à la zone occupée ; cela va être l'œuvre de Pierre Sudreau.

Au début de l'année 1942, celui-ci rencontre à plusieurs reprises, par l'intermédiaire d'André Boyer et de Gaston Defferre (*Denver*), Eugène Thomas (« *Tulle* »), ancien député socialiste, responsable du réseau pour la région de Toulouse, ainsi qu'Augustin Laurent, responsable du Comité

d'Action Socialiste (C.A.S.) à Lyon et à Paris.

Eugène Thomas et Augustin Laurent le chargent d'organiser le recrutement du réseau « *Brutus* » en zone Nord et à Paris, Jean-Maurice Hermann ayant quant à lui la responsabilité de la zone sud.

Rapidement le réseau s'étend sur tout le territoire avec une grande dispersion des unités, une dizaine dans toute la France partagée en dix régions. Et, dans chaque région, un Centre d'Antenne est chargé d'écouler le trafic radio. Chaque réseau, au lieu de transmettre lui-même son courrier, par opération aérienne ou par radio, le dépose dans la boîte aux lettres qui se charge de toutes les transmissions. *Brutus* va s'avérer une précieuse source de renseignement pour les alliés

térieur comme « rédacteur auxiliaire », prenant connaissance des rapports secrets des préfets de la zone occupée et de leurs informations militaires. Parallèlement à ces activités de renseignement, il participe avec Louis Armand, responsable de la Résistance ferroviaire, à quelques opérations de sabotage dans le Nord et dans l'Est.

A partir du printemps 1943 le réseau doit faire face à une première vague d'arrestations, d'abord en zone Sud par la police de Vichy, puis en zone Nord et à Paris par la Gestapo. Infiltré par un agent double de l'Abwehr, « *Carré* » - à l'origine du démantèlement du réseau du « Musée de l'Homme » -, « *Brutus* » subit de nouvelles arrestations à l'automne 1943. A celles de Pierre Sudreau et de Jean Mau-



Pierre Fourcaud.



André Boyer.



Pierre Sudreau.

(« *Brutus* » : *Un de nos plus anciens et plus importants réseaux*, dira le colonel Passy).

Le réseau s'étant développé très vite, rassembla des hommes d'origines politiques différentes, en majorité de gauche, avec des hommes qui ne se seraient pas serrés la main avant la guerre : des jeunes « bourgeois » préparant l'inspection des Finances côtoyaient des syndicalistes et des ouvriers, des socialistes et des hommes engagés à droite se faisaient mutuellement confiance.

Du Sud au Nord

En zone nord, Pierre Sudreau, devenu « *Saillans* », recrute quelques amis : Pierre Bernard, Michel Bauer et André Clavé, homme de théâtre.

La mission de *Brutus* consiste à transmettre à Londres de nombreux renseignements dont ceux sur la construction du « Mur de l'Atlantique ». Tout au long de la guerre, malgré le danger, les arrestations, les agents infiltrés par l'Abwehr, le réseau transmettra à Londres l'emplacement des unités allemandes, le détail des fortifications du mur de l'Atlantique, les positions des rampes de V1, les résultats des raids aériens, etc.

Pierre Sudreau parviendra à s'introduire à la Délégation du ministère de l'In-

rice Hermann, le 10 Novembre, succédant le 8 décembre celles d'André Boyer et d'André Clavé.

D'abord torturé par la Gestapo, qui recherche Gaston Defferre, Pierre Sudreau est enfermé à la prison de Fresnes, mis au secret pendant six mois. Il parvient cependant à faire parvenir un message à l'extérieur de la prison prévenant les autres membres du réseau de la trahison de Carré. Ce dernier sera exécuté en avril 1944 par un groupe franc de « *Combat* ».

Au mois de mai 1944, Pierre Sudreau est interné au camp de Royallieu près de Compiègne où il retrouve non sans bonheur, après six mois de prison, André Boyer et André Clavé. Le 12 Mai, tous les trois sont déportés à Buchenwald. Arrivé à Buchenwald le 14 Mai 1944, Pierre Sudreau restera à Buchenwald, tandis qu'André Clavé et André Boyer seront transférés à Dora ; André Boyer y mourra en avril 1945 lors d'un bombardement.

Le réseau *Brutus* compte 1.124 agents catalogués et probablement plus de 1.200 firent partie du réseau, dont 64 furent tués et fusillés, 101 étant déportés.

Bibliographie : Pierre Sudreau : *Au-delà de toutes les frontières*

HEROINES ET HEROS DE LA RESISTANCE...

EMILIENNE MOPTY : AU PREMIER RANG DE LA LUTTE...

En mai-juin 1940, lorsque les Allemands occupent la région Nord de la France, Emilienne Mopty, femme de mineur et mère de 3 enfants, habite la cité du Dahomey à Montigny-en-Gohelle, l'une des communes minières du Pas-de-Calais. Militante communiste, elle est liée à l'action syndicale depuis sa participation personnelle aux grèves de 1933-1934.

Dès le début de l'Occupation, les Allemands - qui ont rattaché les départements du Nord et du Pas-de-Calais au Haut-Commandement militaire de Bruxelles - vont s'attacher à obtenir rapidement la remise en exploitation du bassin minier, avec l'aide des compagnies minières qui vont être régies par un Comité d'organisation de l'industrie minière, placée sous tutelle de l'OFK. Rouvertes dès le 15 juin 1940, les mines retrouvent une activité normale en septembre.

Afin d'accroître les rendements, les journées de travail sont allongées, les pauses supprimées tandis que les salaires restent bloqués. La situation matérielle des mineurs et de leurs familles devient d'autant plus pénible que les difficultés de ravitaillement se font cruellement ressentir avec l'apparition des cartes de rationnement et du marché noir ; durant l'hiver 1940-1941, la disette est réelle.

GREVES DANS LE BASSIN

C'est dans ce contexte que les «Comités d'Unité Syndicale et d'Action» (CUSA), syndicats clandestins, le plus souvent animés par des militants communistes, vont à partir du 2 janvier 1941 déclencher des arrêts de travail de protestation d'une demi-heure en début ou en fin de service. Parti de la fosse 7 de l'Escarpelle, près de Douai, le mouvement s'étend à toutes les fosses des compagnies d'Aniche et de l'Escarpelle, puis gagne une quinzaine de puits du bassin minier. Malgré les menaces et les sanctions prises par les autorités françaises et allemandes, le mouvement se poursuit jusqu'à l'arrestation de près de deux cents mineurs. Une nouvelle grève ayant eu lieu en mars à l'Escarpelle, les Allemands font occuper les puits par leurs troupes. Le 1^{er} mai 1943 va être une journée marquante : le mouvement de grèves s'étend jusqu'en Belgique, où 100 000 mineurs et sidérurgistes cessent le travail ; l'industrie textile est également touchée.

Mais c'est la décision des compagnies minières d'imposer le paiement des ouvriers par équipe, ce qui risque de pénaliser certains mineurs, qui, conjointement aux problèmes de ravi-



taillement et à l'allongement d'une demi-heure de la journée de travail avec des salaires bloqués, qui conduisent le 27 mai 1941 à un mouvement qui, parti de la fosse 7 de Dourges, au puits dit «le Dahomey», va s'étendre rapidement à l'ensemble du bassin minier.

Le 29 mai, le mouvement gagne Courrières, Ostricourt puis Carvin, l'Escarpelle le 30, Anzin le 31. En cinq jours, la grève devient générale dans le Nord - Pas-de-Calais. Elle atteint son apogée les 4, 5 et 6 juin, avec plus de 100 000 mineurs qui cessent le travail sur un total de 143 000. Les industries annexes sont touchées (cokeries, centrales électriques) puis l'industrie textile.

LES FEMMES AUSSI...

Les femmes vont jouer un grand rôle dans l'élargissement et la durée du mouvement en formant des rassemblements, barrant l'entrée des fosses, exhortant les mineurs à la grève, exigeant la libération des emprisonnés. Parmi elles se détache la figure d'Emilienne Mopty : le 29 mai, elle prend la tête des manifestations de femmes à Hénin-Liétard et, le 4 juin, celle de la manifestation de Billy-Montigny (avenue de la fosse 2) ; • actions ayant un réel retentissement, • Saint-Jean (Maurice Duclos), agent gaulliste, dans un rapport envoyé à Londres, indiquera que «les femmes de mineurs avaient libéré des Allemands leurs maris».

Les arrestations vont cependant se multiplier : plusieurs centaines de personnes - hommes et femmes - sont arrêtées et conduites dans les prisons de Loos, Béthune, Douai et Arras. A Lille, la caserne Kléber, et à Valenciennes, la caserne Vincent, sont transformées en camps d'internement. Le

climat de terreur et la faim - le paiement des salaires est suspendu, les cartes de ravitaillement ne sont plus distribuées - entament la résolution des grévistes et les mineurs reprennent le travail le 10 juin 1941. 270 mineurs sont déportés en Allemagne, en juillet 1941 ; 130 ne reviendront pas. D'autres seront fusillés comme otages au cours de l'année 1941.

Ayant échappé à l'arrestation, Emilienne Mopty devient dès l'été 1941, l'agent de liaison de Charles Debarge, organisateur de l'Organisation Spéciale du Parti communiste (FTP en avril 1942) dans le département du Pas-de-Calais. Elle transporte des armes et des explosifs, cherche des refuges, et participe à des actions armées. Arrêtée une première fois en janvier 1942, mais relâchée huit jours plus tard, faute de preuves, elle est à nouveau arrêtée le 14 mai suivant par des gendarmes français, mais elle s'évade le soir même par la lucarne des toilettes de la gendarmerie.

AMIE SI TU TOMBES...

Vivant dans l'illégalité, Emilienne Mopty, recherchée par les polices française et allemande, et dont le mari a été déporté en Allemagne, sillonne le Bassin Minier, en dépit des recherches incessantes de toutes les polices. Fin septembre 1942, elle a pour mission d'apporter un sac d'armes à un résistant afin de préparer l'attaque d'un peloton d'exécution dans les fossés de la citadelle d'Arras mais, trahie, c'est la Gestapo qu'elle trouve au rendez-vous.

Les Allemands, connaissant son rôle, la torturent pour la faire parler. Trađuite devant le tribunal militaire de la Feldkommandantur d'Arras, elle est condamnée à mort. Transférée en Allemagne, Emilienne Mopty est décapitée Le 18 juin 1943 à 19h30 à Cologne.

Les forces allemandes occupent les puits.



1944 : LE RÉTABLISSEMENT DE LA LÉGALITÉ RÉPUBLICAINE

ORDONNANCE DU 21 AVRIL 1944 RELATIVE À L'ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS EN FRANCE APRÈS LA LIBÉRATION

Le Comité français de la Libération nationale,

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943, portant institution du Comité français de la Libération nationale ;
Vu l'ordonnance du 17 septembre 1943 portant constitution d'une Assemblée consultative provisoire, modifiée par les ordonnances des 15 octobre et 6 décembre 1943 ;
Vu l'avis émis par l'Assemblée consultative provisoire, conformément aux dispositions de l'article 20 de l'ordonnance du 17 septembre 1943, Le Comité juridique entendu,
Ordonne :

Article premier.

Le peuple français décidera souverainement de ses futures institutions. À cet effet, une Assemblée nationale constituante sera convoquée dès que les circonstances permettront de procéder à des élections régulières, au plus tard dans le délai d'un an après la libération complète du territoire. Elle sera élue au scrutin secret à un seul degré par tous les Français et Françaises majeurs, sous la réserve des incapacités prévues par les lois en vigueur.

Article 2.

Pendant la période transitoire précédant la convocation de l'Assemblée nationale constituante, le rétablissement progressif des institutions républicaines sera réalisé comme il est prévu aux articles ci-dessous.

Titre premier : Conseils municipaux

Article 3.

Jusqu'au jour où il sera possible de procéder dans chaque commune à des élections régulières, les conseils municipaux élus avant le 1^{er} septembre 1939 sont maintenus ou remis en fonction.

En conséquence, les conseils municipaux dissous, les maires, adjoints et conseillers révoqués ou suspendus après cette date, sont immédiatement rétablis dans le droit, sauf le cas d'indignité pour délit de droit commun et sous réserve des dispositions qui suivent.

Article 4.

Corrélativement, sont dissoutes, en vertu de la loi du 5 avril 1884, et du décret du 26 septembre 1939, les assemblées communales nommées par l'usurpateur, ainsi que les délégations municipales créées depuis le 1^{er} septembre 1939. Sont révoqués de leurs fonctions, les maires, adjoints et conseillers municipaux qui ont directement favorisé l'ennemi ou l'usurpateur.

Article 5.

Les municipalités maintenues ou rétablies, qui n'atteignent pas le quorum, sont recomplétées provisoirement, sur avis du Comité départemental de libération, par le préfet. Celui-ci désigne des Français et Françaises ayant participé activement à la Résistance contre l'ennemi et l'usurpateur, en tenant compte, d'une part, de la majorité exprimée aux dernières élections municipales, et, d'autre part, des tendances manifestées dans la commune lors de la libération.

Article 6.

Les maires et adjoints décédés, démissionnaires ou révoqués, conformément à l'article 4 ci-dessus, sont remplacés par élection au scrutin secret par le conseil municipal, dès que celui-ci remplit les conditions légales de quorum.

Article 7.

Sont dissoutes les assemblées élues qui, maintenues depuis le 16 juin 1940, ont directement favorisé ou servi les desseins de l'ennemi ou de l'usurpateur.

Ces assemblées sont remplacées par des délégations spéciales qui administreront la commune jusqu'aux élections.

Les délégations spéciales sont nommées par l'autorité compétente sur l'avis du comité départemental de Libération, et composées par priorité des membres de la dernière assemblée élue restés fidèles à leur devoir et, en outre, de Français et de Françaises ayant participé activement à la lutte contre l'ennemi ou l'usurpateur, en tenant compte d'une part de la majorité exprimée aux dernières élections municipales et, d'autre part, des tendances manifestées dans la commune lors de la libération.

Le nombre des membres des délégations est égal au quorum prévu, pour le conseil municipal dissous, par la loi du 5 avril 1884.

LE DOSSIER

Article 8.

Lorsque, du fait de l'ennemi, des communes ont été par fusion ou agglomération, ou autrement, modifiées dans leur structure territoriale, le rétablissement du conseil municipal ou l'installation de la délégation spéciale, s'applique à la commune telle qu'elle existait au 16 juin 1940.

Article 9.

Dès l'installation de la municipalité ou de la délégation spéciale, l'administration communale entreprend la révision ou la reconstitution des listes électorales et procède à l'inscription sur ces listes des femmes devenus électrices.

Un décret fixera les délais de procédure applicables à cette révision.

Titre II : Conseil généraux

Article 10.

Les Conseil généraux sont rétablis.

Article 11.

Le mandat des conseillers généraux en fonction au 1er septembre 1939 est prorogé jusqu'aux élections prévues à l'article 15 ci-dessous.

Article 12.

Les conseillers généraux qui ont directement servi ou favorisé les desseins de l'ennemi ou de l'usurpateur seront révoqués par le ministre de l'intérieur, sur avis du préfet et du Comité départemental de libération.

Article 13.

Lorsque, par suite de décès, de démission ou de révocation prononcée en vertu de l'article ci-dessus, le Conseil général est réduit à un nombre de membres inférieur au quorum, il est dissous et remplacé par une délégation départementale, nommée par décret rendu sur proposition du préfet et après avis du Comité départemental de libération, conformément aux dispositions suivantes.

Article 14.

Le nombre des membres de la délégation départementale est égal au quorum prévu pour le Conseil général sur première convocation par la loi du 10 août 1871.

La délégation départementale est composée par priorité des membres du Conseil général dissous restés fidèles à leur devoir et, en outre, des Français et Françaises ayant participé activement à la lutte contre l'ennemi ou l'usurpateur, en tenant compte d'une part de la majorité existant dans l'assemblée dissoute, et d'autre part, des tendances qui se sont manifestées dans le département lors de la libération.

Titre III : Conseil municipal de Paris, Conseil général de la Seine

Article 15.

Une ordonnance spéciale rendue après avis de l'Assemblée consultative provisoire réglera l'administration municipale de Paris et l'administration départementale de la Seine pendant la période transitoire et fixera le régime électoral applicable provisoirement au conseil municipal de Paris et au Conseil général de la Seine.

Titre IV : Élections

Article 16.

Lorsque, dans un département, l'établissement des listes électorales est terminé, le préfet convoque le collège électoral pour procéder aux élections des municipalités et d'un Conseil général provisoire.

Article 17.

Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

Article 18.

Ne peuvent faire partie d'aucune assemblée communale ou départementale, ni d'aucune délégation spéciale ou délégation départementale :

- a) les membres ou anciens membres des prétendus gouvernements ayant leur siège dans la Métropole depuis le 17 juin 1940 ;
- b) les citoyens qui, depuis le 16 juin 1940, ont directement par leurs actes, leurs écrits ou leur attitude personnelle, soit favorisé les entreprises de l'ennemi, soit nui à l'action des Nations unies et des Français résistants, soit porté atteinte aux institutions constitutionnelles et aux libertés publiques fondamentales, soit tiré sciemment ou tenté de tirer un bénéfice matériel direct de l'application des règlements de l'autorité de fait contraires aux lois en vigueur le 16 juin 1940 ;
- c) les membres du Parlement ayant abdiqué leur mandat en votant la délégation de pouvoir constituant à Philippe Pétain le 10 juillet 1940 ;
- d) les individus ayant accepté de l'organisation de fait se disant « gouvernement de l'État français » soit une fonction d'autorité, soit un siège de conseiller national, de conseiller départemental nommé ou de conseiller municipal de Paris.

Pourront cependant être relevés, par le préfet, après enquête, de la déchéance prévue aux alinéas c) et d) du présent article les Français qui se sont réhabilités par leur participation directe et active à la Résistance, participation constatée par décision du Comité départemental de libération.

Titre V : Comités départementaux de Libération

Article 19.

Dans chaque département, il est institué, dès sa libération, un **Comité départemental de Libération** chargé d'assister le préfet. Il est composé d'un représentant de chaque organisation de résistance, organisation syndicale et parti politique affiliés directement au Conseil national de la Résistance existant dans le département.

Le Comité départemental de Libération assiste le préfet en représentant auprès de lui l'opinion de tous les éléments de la Résistance. Il est obligatoirement consulté sur les remplacements des membres des municipalités et du Conseil général.

Il cesse ses fonctions après la mise en place des conseils municipaux et des conseils généraux, selon la procédure prévue aux articles ci-dessus.

Titre VI : Assemblée représentative provisoire et Gouvernement provisoire**Article 20.**

L'Assemblée consultative provisoire se transportera en France en même temps que le Comité français de la Libération nationale et sera convoquée dans la ville où siégeront les pouvoirs publics.

Elle s'y complètera immédiatement de délégués des diverses organisations adhérentes au Conseil national de la Résistance, désignés par le comités directeurs de ces organisations dans la proportion actuellement en vigueur et en nombre égal.

L'Assemblée se transformera ensuite dans les conditions précisées aux articles suivants.

Article 21.

Chaque département élit au scrutin de liste secret majoritaire à deux tours de scrutin autant de délégués que sa population, suivant le dernier recensement légal, contient de fois 150 000 habitants, plus un par fraction de plus de 75 000 habitants.

Nul département n'élit moins de deux délégués. Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

Les élections ont lieu en principe dans chaque département dans le même temps que les élections aux assemblées municipales et cantonales.

Ne peut être élu aucun des citoyens visés à l'article 18 de la présente ordonnance.

Article 22.

Dans le mois qui suit l'installation en France de l'Assemblée consultative provisoire, chacun de ses membres devra faire connaître au bureau de l'Assemblée le département ou le territoire auquel il déclare se rattacher.

Lorsque dans un département ou un territoire il aura été procédé à des élections, les délégués appartenant à ce département ou à ce territoire et qui n'auront pas été élus cesseront leurs fonctions.

Article 23.

Lorsqu'il a été procédé à des élections dans les 2/3 des départements métropolitains dont celui de la Seine, l'Assemblée consultative provisoire se transforme en Assemblée représentative provisoire.

Article 24.

Dans les quinze jours qui suivent le deuxième tour de scrutin de la dernière élection, l'Assemblée procède à la constitution de son bureau.

Article 25.

Une fois le bureau constitué, le Comité français de la Libération nationale remet ses pouvoirs à l'Assemblée qui, à la majorité absolue de ses membres, élit le président du Gouvernement provisoire.

Celui-ci forme le Gouvernement provisoire et se présente avec lui devant l'Assemblée, qui sera appelée à voter sur la déclaration ministérielle.

Le vote de confiance confère au Gouvernement provisoire et jusqu'à l'entrée en fonction de l'Assemblée constituante les pouvoirs définis par le paragraphe 3 de l'article unique de la loi du 8 décembre 1939.

Article 26.

Les membres de l'Assemblée sont couverts par l'immunité prévue par les lois constitutionnelles de la République.

Article 27.

L'Assemblée représentative provisoire reste en fonction pendant toute cette période et est dissoute de plein droit dès l'entrée en fonction de l'Assemblée constituante.

Elle est obligatoirement consultée sur toutes les conventions internationales qui, aux termes es lois républicaines, étaient soumises à l'approbation du Parlement ainsi que sur tous les projets d'ordonnance. Les décrets-lois pris en cas de nécessité immédiate en vertu du dernier alinéa de l'article 25 sont soumis à la ratification de l'Assemblée dans le délai d'un mois.

Article 28.

L'Assemblée vote le budget sans avoir l'initiative des dépenses.

Article 29.

À la majorité de ses membres, elle peut appeler le Gouvernement devant elle pour s'expliquer sur sa politique générale et, à la même majorité, porter à son ordre du jour toute question présentant un intérêt d'ordre national.

Article 30.

Dès son arrivée en France, l'Assemblée est consultée sur l'institution d'une Haute Cour de justice.

Article 31.

L'Assemblée est chargée d'établir, en plein accord avec le Gouvernement, le mode de représentation à l'Assemblée constituante des territoires de l'Empire.

Elle est consultée sur la fixation de la date et des modalités des élections à l'Assemblée constituante.

Article 32.

Des décrets pris en forme de règlement d'administration publique déterminent les conditions d'application et la mise en vigueur de la présente ordonnance en Algérie, ainsi que dans les territoires relevant du département des colonies. Toutefois le nombre des délégués, à l'Assemblée représentative provisoire, de l'Algérie et de ceux de ces territoires qui élaient des représentants à la Chambre des députés reste égal à celui des députés qui étaient élus par l'Algérie et par ces territoires.

Article 33.

La présente ordonnance sera publiée au Journal officiel de la République française et exécutée comme loi.

Alger, le 21 avril 1944

De Gaulle

ORDONNANCE DU 19 MAI 1944 PORTANT CRÉATION DE SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX PROVISOIRES

Le **Comité Français de la Libération Nationale (CFLN)** devait préparer le rétablissement de la souveraineté nationale et de la légalité républicaine. Il s'agissait d'abord de faire pièce aux intrigues qui visaient à établir un compromis entre les hommes de Vichy et les parlementaires du dernier Parlement de la Troisième, puis d'éviter que la Métropole fût placée sous l'autorité d'une administration alliée, l'AMGOT, préparée par Roosevelt. Peu de temps avant le débarquement en Normandie, trois mesures furent donc prises :

- la transformation du CFLN en Gouvernement provisoire de la République française devait lui donner l'autorité nécessaire pour exercer le pouvoir en territoire libéré ;
- l'ordonnance relative à l'organisation des pouvoirs publics en France après la Libération (publiée à Alger, au JO n° 34, du 22 avril 1944, p. 325-327) devait permettre, au fur et à mesure de la libération du territoire, d'évincer les autorités mises en place par le régime de Pétain et de les remplacer par des résistants, puis par des autorités élues par les citoyens français, et pour la première fois, par les Françaises ;
- l'ordonnance du 19 mai 1944 portant création de secrétaires généraux provisoires, chargés de prendre en main les ministères en attendant l'arrivée à Paris des ministres du Gouvernement provisoire en provenance d'Alger ou Londres. Ainsi, ce sont les secrétaires généraux provisoires qui vont assurer l'autorité gouvernementale pendant quinze jours dans Paris libéré.

L'ORDONNANCE

Article premier

Les départements ministériels de l'autorité de fait dite «gouvernement de l'État français» seront, dès que les circonstances le permettront, placés sous la direction de secrétaires généraux provisoires, nommés, après consultation du Conseil national de la résistance, par décret du Comité français de la libération nationale et responsables devant lui.

Article 2

Chaque secrétaire général provisoire restera en fonction dans les conditions et délais fixés par le commissaire compétent.

Article 3

Le secrétaire général provisoire est habilité à procéder à toute nomination ou mutation qui apparaîtrait nécessaire dans le personnel des cadres de l'administration centrale. Il prend toutes décisions et toutes mesures conservatoires qu'il juge indispensables et urgentes. Toutes les décisions prises par lui sont immédiatement exécutoires. Elles ont un caractère provisoire et doivent être soumises à la ratification du commissaire compétent dès son installation.

Article 4

La présente ordonnance sera publiée au *Journal officiel* de la République française et exécutée comme loi.

LE GOUVERNEMENT DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

TITULAIRES	RESPONSABILITE	ENTRÉE en fonctions	FIN de fonctions
Jean Guignebert	Secrétaire général à l'Information	26/08/1944	10/09/1944
Marcel Willard	Secrétaire général à la Justice	26/08/1944	10/09/1944
Louis-Pasteur Valléry-Radot	Secrétaire général à la Santé	26/08/1944	10/09/1944
Henri Wallon	Secrétaire général à l'Éducation nationale	26/08/1944	10/09/1944
Louis Fortin	Secrétaire général à la Défense nationale	26/08/1944	10/09/1944
Georges Mathieu	Secrétaire général à la Communication	26/08/1944	10/09/1944
François Mitterrand	Secrétaire général aux Prisonniers	26/08/1944	10/09/1944
Robert Lacoste	Secrétaire général à la Production industrielle	26/08/1944	04/09/1944
Edouard Monick	Secrétaire général aux Finances	26/08/1944	10/09/1944
René Constant	Secrétaire général à l'Economie	26/08/1944	10/09/1944
Quelen	Secrétaire général aux PTT	26/08/1944	10/09/1944
Jean Lefèvre	Secrétaire général à l'Agriculture	26/08/1944	10/09/1944
Pierre Miné	Secrétaire général au Ravitaillement	26/08/1944	10/09/1944
René Sanson	Secrétaire général au Travail	26/08/1944	10/09/1944

1940 : PREMIERS RALLIEMENTS A LA FRANCE LIBRE

« ... La France n'est pas seule... Elle a un vaste Empire derrière elle ! » (Appel du 18 juin)

Lorsque le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance son appel historique à venir le rejoindre en Grande-Bretagne pour poursuivre le combat, il va trouver un écho certes limité en France même mais qui va se concrétiser par des actes emblématiques tel celui de l'île de Sein. Quant au ralliement des Officiers, ingénieurs militaires, soldats marins se trouvant au Royaume-Uni en ce début 1940 auxquels le Général fait appel, notamment ceux exfiltrés de la Poche de Dunkerque ou de retour de l'expédition de Narvik en Norvège, il va être restreint : seuls 3000 d'entre eux feront ce choix.

Certes, dès le 28 juin 1940, le premier ministre britannique, Winston Churchill, va reconnaître le général de Gaulle comme le « chef des Français qui continuent la guerre ». Mais, à la différence par exemple des Gouvernements légitimes belge ou néerlandais qui ont pris le chemin de l'exil en Grande-Bretagne lors de l'agression et de l'invasion nazies de leurs pays, et qui disposent de territoires coloniaux de souveraineté (Congo et Ruanda-Urundi pour les Belges, Guyane, Antilles et Indes néerlandaises pour les Néerlandais) avec des forces militaires et des ressources économiques non négligeables, le Général de Gaulle apparaît en ce début juillet 1940 bien seul et étroitement dépendant des Anglais, ne serait-ce que sur le plan matériel.

L'accord dit des *Chequers* conclu le 7 août 1940 entre Churchill et de Gaulle va cependant jeter les bases d'une autonomie de la France Libre par rapport à la Grande Bretagne que son chef s'attachera à affirmer et à élargir. Par cet accord, le Royaume-Uni s'engageait à sauvegarder l'intégrité de toutes les possessions françaises et à restaurer intégralement l'indépendance et la grandeur de la France. Le gouvernement britannique s'engageait à financer toutes les dépenses de la France libre, mais de Gaulle insista pour qu'elles ne soient que des avances remboursables et non des dons. Et elles le furent.

Mais, pour que cette autonomie devienne réelle et concrétise le maintien de la France aux côtés de la Grande-Bretagne dans le combat contre l'Allemagne nazie, il va apparaître nécessaire de rallier ou de prendre le contrôle des territoires de l'Empire colonial français qui s'étend alors sur les quatre autres continents que l'Europe.

DANS LE PACIFIQUE ET L'OCEAN INDIEN

Le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, dans le Pacifique, va, sous l'influence de son Commissaire-résident Henri Sautot, être le 20 juillet le premier territoire de l'Empire à se rallier. Le 23 août suivant, Henri Sautot est chargé par de Gaulle de préparer le ralliement de la Nouvelle-Calédonie, autre territoire français du Pacifique où s'est formé un « Comité de Gaulle », dirigé par Raymond Pognon. Alors que le Comité de Gaulle a neutralisé le Gouverneur et les forces restées fidèles à Pétain, Sautot, nommé le 13 septembre 1940 par le général de Gaulle gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, débarque le 19 septembre suivant à Nouméa dans l'enthousiasme général.

Auparavant, le 9 septembre 1940, les Etablissements Français d'Océanie (Tahiti), où durant l'été s'étaient formés deux comités rivaux, le « Comité des Français d'Océanie », pétainiste, et le « Comité de la France libre », vont, à la suite d'un référendum organisé le 2 septembre décider le ralliement à la France libre. Le gouverneur, Jean Chastenot de Gély est remplacé par un « Comité provisoire de gouvernement »,

incluant Edouard Ahnne et Georges Bambridge. Gouverneur de novembre 1940 à juin 1941, Emile de Curton, un médecin militaire, mène une politique visant à intégrer économiquement les Polynésiens dans le combat. Et, avec des Néo-Calédoniens, des Polynésiens, des Néo-hébridais et bientôt des Wallisiens, le Bataillon du Pacifique est reformé et va bientôt s'illustrer dans le désert libyen.

Un autre ralliement va s'opérer début septembre 1940, celui des Etablissements français de l'Inde (Chandernagor, Pondichéry, Karikal, Yanam et Mahé) ; un ralliement préparé de longue date : dès le 20 juin, le gouverneur Louis Bonvin avait télégraphié au gouvernement, alors réplé à Bordeaux : « Population européenne et locale Inde française unanime



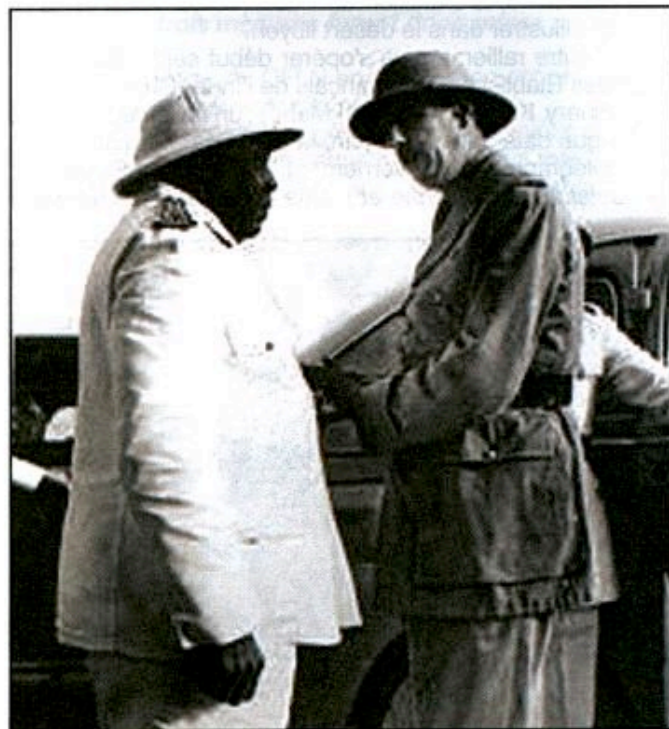
Le Gouverneur Henri Sautot, premier rallié à de Gaulle.

demande continuation lutte en collaboration étroite avec Empire Britannique. Est prête tous sacrifices. Signé : Bonvin». Quelques jours plus tard, le 26 juin, malgré les menaces du ministre des Colonies, le gouverneur Bonvin lancera un « Appel à la population des Etablissements » : « La France accablée par le nombre et le manque de matériel a signé l'armistice. Tout n'est pas perdu. Gardons notre confiance, l'Empire français est intact et restera aux côtés de l'Empire britannique jusqu'à la victoire finale. Le gouverneur fait appel au patriotisme de la population pour garder, dans les circonstances actuelles, tout son calme et toute sa dignité. Nous vaincrons ! Vive la France ! Vive la Grande-Bretagne ! ». Le consul général britannique ayant informé Bonvin le 6 septembre 1940 qu'il est prêt à transmettre la déclaration officielle de ralliement des établissements français dans l'Inde à de Gaulle et de la France Libre, celui-ci est proclamé le lendemain 7 septembre.

RALLIEMENTS EN AFRIQUE

Pour être symboliques, et - pour ce qui est des Nouvelles-Hébrides et des Comptoirs français de l'Inde - concrétisant l'alliance entre la France Libre et l'Empire Britannique, ces territoires du Pacifique et de l'Océan Indien sont peu étendus, peu peuplés et aux faibles ressources.

L'Empire colonial français, vaste, peuplé et aux ressources importantes, c'est d'abord l'Indochine et surtout l'Afrique, du Nord et Noire. Le premier ralliement à la France Libre va être



Le Général de Gaulle et Félix Eboué.

celui du territoire du Tchad, que proclame le 27 août son Gouverneur, Félix Eboué, le premier gouverneur noir d'une colonie française, originaire de Guyane ; ce ralliement entraîne celui de la colonie voisine de l'Oubangui-Chari, l'actuelle République Centrafricaine.

Ayant quitté la Grande-Bretagne le 6 août 1940, René Plevin, André Parant, Philippe Leclerc, Claude Hettier de Boislambert vont, à partir de Lagos (Nigeria) - où ils sont rejoints quelques jours plus tard par le colonel de Larminat et commandant Colonna d'Ornano - préparer le ralliement du Tchad et des autres territoires de l'Afrique Equatoriale Française.

Le ralliement du Tchad acquis, Leclerc va débarquer avec 22 hommes de nuit en pirogue à Douala, où il rejoint le commandant Louis Dio, arrivé de Fort-Lamy (l'actuelle Ndjaména, capitale du Tchad) avec un régiment de Tirailleurs sénégalais. Ils vont obtenir le ralliement du Cameroun le 27 août 1940 où Leclerc est nommé Haut-Commissaire, le lendemain 28 août, le Congo se rallie à son tour à la suite de l'action menée par de Larminat. A l'exception du Gabon, que, débarqués à Libreville le 8 novembre, Leclerc, Koenig et Parant rallieront le 10 novembre. C'est ainsi toute l'Afrique Equatoriale Française qui a rejoint la France Libre.

C'est dans la capitale congolaise, Brazzaville, qui est aussi celle de l'A E F que le général de Gaulle - qui visite les territoires ralliés va installer en octobre 1940 le Conseil de Défense de l'Empire, première étape dans la mise en place d'une structure de type gouvernemental. Y entrent

René Cassin, le général Georges Catroux, le gouverneur Félix Eboué, le général Edgard de Larminat, le colonel Philippe Leclerc, le vice-amiral Émile Muselier, le gouverneur Henri Sautot, le médecin-général Adolphe Sicé, le capitaine de vaisseau Georges Thierry d'Argenlieu.

C'est désormais un vaste territoire de 3.000.000 de km², peuplé de 6.000.000 de personnes sur lequel s'exerce la souveraineté française, sur lequel de Gaulle installe un «gouvernement français qui continue la lutte» en «terre française». «Participer avec des forces et des terres françaises à la bataille d'Afrique», écrira le général de Gaulle, «c'était arracher la France libre à l'exil et l'installer en France. (...) C'était arracher à la France libre à l'exil et l'installer en toute souveraineté en territoire national».

L'AEF et le Cameroun apportent aussi à la France libre, outre 16 500 hommes déjà sous les drapeaux, le renfort de 5 bataillons de marche levés sur place et qui s'illustreront bientôt à Bir-Hakeim. En décembre 1940, les Forces Françaises Libres comptent 27 000 hommes, 24 navires et une centaine d'appareils de différents types.

L'AFFAIRE DE DAKAR

Toutefois, le succès n'est pas complet : l'Afrique Occidentale française et l'Afrique du Nord restent sous le contrôle du Gouvernement pétainiste installé à Vichy.

C'est notamment la conséquence de l'échec de la tentative de rallier militairement le Sénégal. En septembre 1940, après le ralliement de l'essentiel de l'Afrique équatoriale française (AEF), le général de Gaulle et les Britanniques pensent pouvoir prendre le contrôle politique et militaire de l'Afrique occidentale française (A.O.F.). De Gaulle, espérant étendre le territoire français libre et par là-même sa source de légitimité, les Britanniques visant quant à eux à écarter le danger d'une prise de contrôle de la côte par l'Allemagne.

Le 23 septembre 1940, trois bâtiments de guerre des Forces Navales Françaises Libres, avec à bord le général de Gaulle, accompagnés par deux cuirassés, un porte-avions, plusieurs croiseurs et destroyers britanniques constituant la Force M, se présentent devant Dakar, capitale de l'A.O.F., pour en demander le ralliement. Pierre Boisson, gouverneur général de l'A.O.F., résolument rangé derrière Pétain, refusera catégoriquement de se rallier, affirmant sa volonté de défendre Dakar «jusqu'au bout». Du 23 au 25 décembre, l'affrontement aura lieu entre forces gaullistes et anglaises contre les forces pétainistes. Et le débarquement échouera.

LES DERNIERS RALLIEMENTS

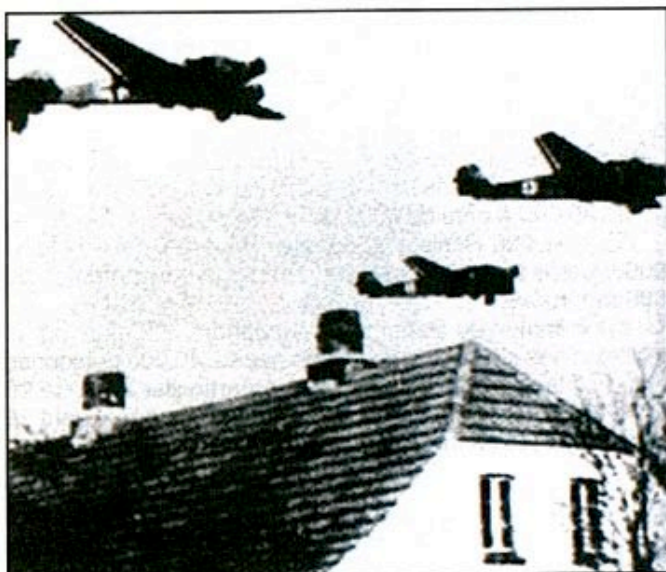
Après le ralliement de Saint-Pierre et Miquelon le 24 décembre 1981 à la suite d'une action de l'Amiral Muselier, il faudra attendre l'Opération Torch, à savoir le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord (8 novembre 1942), pour que les autorités pétainistes d'A.O.F. finissent par signer le 7 décembre 1942 un accord avec les Alliés, qui remet ce territoire dans la guerre. Lors de la constitution du CFLN, le Gouverneur pétainiste Boisson démissionne et est remplacé le 1^{er} juillet 1943 par le gaulliste Pierre Cournaire, les autres haut-fonctionnaires vichystes étant progressivement écartés.

Fin 1942, Madagascar, la Réunion et Djibouti, rejoignent la France Libre qu'on appelle désormais la France Combattante. Il faudra encore attendre la mi-1943 pour que les Antilles françaises et la Guyane rompent leurs liens avec l'administration pétainiste et rejoignent le combat entamé le 18 juin 1940 par l'appel de de Gaulle.

Créé à Alger en juin 1943, le Comité français de la Libération nationale, unira dans la guerre toutes les forces et terres françaises d'outre-mer, sauf l'Indochine.

RESISTANCE ANTINAZIE AU DANEMARK

C'est un mois avant l'attaque de la France, de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas que le Danemark – conjointement à la Norvège – eut à subir l'assaut hitlérien : le 9 avril 1940, à 4 h 15 du matin, mettant en œuvre le plan «Weserübung», la Wehrmacht franchissait dans le sud de la presqu'île du Jutland la frontière germano-danoise, tandis que la Kriegsmarine débarquait des troupes sur les quais de Copenhague, et que la Luftwaffe dispersait sur la capitale danoise et les principales villes du pays des dizaines de milliers de tracts appelant les Danois à accueillir pacifiquement les troupes allemandes, assurant que leur entrée n'avait pour but que de les protéger d'une occupation... britannique et française.



9 avril 1940, la Wehrmacht occupe le Danemark.

En grande infériorité tant sur le plan numérique que des équipements militaires, la résistance de l'armée danoise – attaquée de plus sans déclaration de guerre et en violation du pacte germano-danois de non-agression signé un an plus tôt à Berlin – ne pouvait qu'être symbolique : 16 de ses soldats furent tués avant que, deux heures après le début de l'invasion, le Gouvernement danois n'accepte les conditions de l'envahisseur.

À la différence du Roi et du Gouvernement de la Norvège, agressée simultanément au Danemark, et, un mois plus tard des gouvernements belge,¹ néerlandais et luxembourgeois, le Roi du Danemark et le gouvernement danois vont faire le choix de rester dans le pays occupé dont le statut va être du moins dans sa première année celui d'un protectorat gardant – en dehors du domaine militaire totalement sous contrôle allemand² – les apparences de la souveraineté, le Reich étant représenté sur le plan politique par un *Reichsbevollmächtigter*³ accrédité auprès du Roi. Sur le plan politique intérieur, le régime démocratique multipartite resta en place avec à sa tête un gouvernement présidé par le social-démocrate Thorvald Stauning.

¹ En Belgique, le Roi Léopold II restera à Bruxelles, mais le Gouvernement belge se réfugiera à Londres.

² L'Armée danoise ne sera autorisée qu'à conserver un effectif de 2200 h, plus un millier d'auxiliaires ; elle sera totalement dissoute en 1943.

³ Plénipotentiaire du Reich.

De premières atteintes aux libertés démocratiques vont rapidement intervenir : des articles pouvant porter ombrage aux Allemands et critiques à l'égard de la politique gouvernementale de collaboration avec le Reich sont caviardés contrairement à la Constitution prohibant toute censure. Et surtout, après l'agression nazie contre l'URSS le 22 juin 1941, le gouvernement danois va faire arrêter 339 responsables communistes⁴, interdire anticonstitutionnellement le Parti communiste le 22 août 1941 et finalement adhérer au Pacte anti-komintern en novembre 1941. Toutefois, malgré les demandes allemandes le gouvernement danois refusera de s'engager militairement aux côtés de l'Allemagne (tout en acceptant la levée d'un corps de volontaires danois de la S.S.⁵), de mettre en place une législation antisémite et de rétablir la peine de mort.

Fin 1942, la politique allemande d'occupation va se durcir, suite notamment à l'«incident du Télégramme», par lequel le Roi avait répondu cavalièrement à un message lénifiant d'anniversaire que lui avait envoyé Hitler. Après avoir exigé le remplacement le 10 novembre 1942 du Premier ministre social-démocrate Wilhelm Buhl⁶ par le ministre sans étiquette des Affaires étrangères Scavenius, et nommé un nouveau Plénipotentiaire du Reich en la personne de Werner Best⁷, le Gouvernement nazi, furieux de voir que lors des élections législatives pluralistes de mars 1943 le Parti nazi danois n'avait obtenu que... 2% des voix, et constatant de plus que se multipliaient les actes antiallemands, va le 28 août 1943 présenter au Gouvernement danois un ultimatum exigeant l'interdiction des manifestations, des grèves, l'introduction de la censure, de cours militaires allemands et la peine de mort pour actes de sabotage. Le Gouvernement danois ayant refusé l'ultimatum, il est dissous le 29 août par les Allemands qui instaurent la loi martiale. Un mois plus tard l'occupant entamait la préparation de la déportation des Juifs danois, déportation que pour l'essentiel le peuple danois fera échouer.

LE DEVELOPPEMENT DE LA RESISTANCE

Pour n'avoir pas été répressive à ses débuts, l'occupation nazie du Danemark entraîna cependant des manifestations d'hostilité face à l'agression et à la perte de souveraineté qu'elle entraînait, les premières étant celles d'ambassadeurs danois tel celui aux Etats-Unis. Par ailleurs, les équipages d'une soixantaine de navires danois hors de ports du pays au moment de l'invasion choisirent de ne pas y rentrer et intégrèrent les forces alliées, notamment la marine britannique.

⁴ 246 des emprisonnés – dont les 3 députés communistes – étant internés au camp de Horseshed. En 1943, la moitié d'entre eux seront transférés en Allemagne au Camp de concentration de Stutthof où 22 d'entre eux mourront.

⁵ Environ 6 000 Danois rejoignirent entre 1941 et 1944 la S.S. au sein du *Freikorps Danmark* puis en celui du *SS-Panzer-Grenadier Regiment 24 «Danmark»* de la division appartenant à la division *SS Nordland*.

⁶ Ayant remplacé Thorvald Stauning, décédé en mai 1942.

⁷ En poste à Paris de 1940 à 1942, il y joua un rôle important dans l'organisation des déportations tant raciales que politiques.

RESISTANTS DE TOUS PAYS...

Et, malgré la politique de coopération civile avec l'Allemagne menée par le Gouvernement danois et sa volonté de décourager les actes de résistance, les manifestations d'hostilité à l'égard des troupes allemandes stationnées dans le pays vont au fil des mois se multiplier, à telle enseigne qu'à l'automne 1942 l'Allemagne va qualifier le Danemark de «territoire ennemi».



Partisans armés lors de la Libération du Danemark.

L'interdiction du Parti communiste en août 1941 et l'incarcération de nombre de ses dirigeants dans le camp spécialement ouvert pour eux dans le sud du pays près de la frontière allemande va le conduire à se réorganiser dans la clandestinité. A partir d'octobre 1942, son journal *Land og Folk* va paraître clandestinement, atteignant les 120 000 exemplaires par jour à la fin de l'Occupation. Début 1943, les communistes vont mettre en place une structure plus large, coordonnant les actions de Résistance, les «Borgerlige Partisaner» (BOPA), qui vont notamment se livrer à des actes de sabotage.

Formé à Copenhague en 1942 - à une époque où l'opinion danoise n'était pas acquise à l'idée de Résistance - par cinq anciens volontaires danois ayant combattu aux côtés de la Finlande lors de la guerre d'hiver qui opposa ce pays à l'URSS du 30 novembre 1939 au 13 mars 1940, le groupe «Holger Danske»,⁸ opposé à la politique de coopération avec l'Allemagne nazie, compta jusqu'à près de 350 membres à la fin de la Guerre et eut à son actif plus d'une centaine de sabotages, des actions spectaculaires comme la destruction du grand Hall d'exposition «Forum Arena» en 1943 ou l'attaque des chantiers navals Burmeister et Wain en 1944, ainsi que l'élimination d'une centaine de dénonciateurs de Résistants. Infiltré à deux reprises par la Gestapo qui ne réussit pas à le démanteler complètement, «Holger Danske» eut 64 de ses membres exécutés par les nazis.

Mentionnons aussi, formé en 1943 le Groupe de Résistance Hvidtsen (Hvidstengruppen), qui recevra des armes parachutées par les Anglais mais qui sera démantelé le 11 mars 1944, huit de ses membres étant exécutés le 29 juin 1944, ainsi que le «Churchill club», un groupe de 8 lycéens d'Aalborg qui aura à son actif 25 sabotages. Le service britannique Special Operations exécutive (S.O.E.) trouvera dans l'administration danoise de nombreux relais.

Mais, l'acte de résistance le plus spectaculaire parce qu'impliquant un grand nombre de personnes va être le sau-

vetage des Juifs danois. Averti le 28 septembre 1943 par un diplomate allemand, Georg Ferdinand Duckwitz, de l'immence de la mise en œuvre de la Déportation des Juifs, Hans Hedtoft, président du parti social-démocrate, transmet l'information à la Résistance danoise et à la communauté juive. Après avoir été cachés par la population, la plupart des 8000 Juifs danois vont être exfiltrés vers la Suède proche à travers le détroit du Skagerrak par toutes sortes d'embarcations, bateaux de pêche, de compétition sportive ou - pour ceux munis de faux papiers - ferries assurant la liaison entre les deux pays ; seuls 450 d'entre eux furent arrêtés et déportés pour la plupart au camp de concentration de Theresienstadt où 50 moururent.

L'occupation directe du Danemark le 29 août 1943 va faciliter dès le 16 septembre septembre suivant la formation du Conseil danois de la Liberté (*Frihedsrådet*) regroupant les principales structures de la résistance : Parti communiste, Danemark libre, Parti de l'unité danoise (droite), *Ringens* (Le réseau), et conduire au développement de la Résistance, qui prit en juillet 1944 la forme d'une grève générale avec barricades à Copenhague. Peu sûrs des 10 000 policiers danois, les Allemands vont le 19 septembre 1944 arrêter et déporter 1960 d'entre eux à Neuengamme et Buchenwald⁹. Les effectifs organisés de la Résistance vont croître en 1944-45 de 20 000 à près de 100 000.

Plus de 800 Résistants danois tombèrent dans la lutte, 6000 furent envoyés dans des camps de concentration où 600 moururent.

La libération du Danemark interviendra le 5 mars par la reddition des troupes d'occupation nazies. 40 000 personnes ayant collaboré avec l'occupant, en particulier après le 20 août 1943, furent poursuivies, 13000 condamnées, dont 78 à mort (seules 46 furent exécutées).

Juifs danois gagnant la Suède sur une barque de pêcheurs.



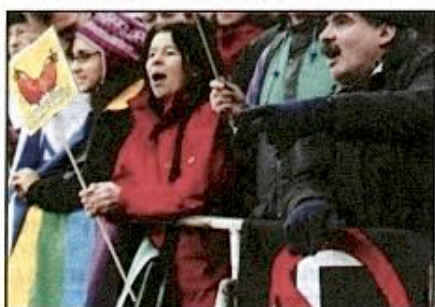
⁸ Du nom d'Ogier le Danois, un des héros d'une Chanson de geste française médiévale.

⁹ Suite aux pressions de l'administration danoise, ils seront plus tard transférés dans un camp de prisonniers de guerre.

EN EUROPE...

UNITE NEONAZIE

Le 15 janvier dernier, le Parti national-démocrate (*Nationaldemokratische Partei Deutschlands*, NPD) et l'Union du peuple allemand (*Deutsche Volkunion*, DVU), deux des trois principales formations d'extrême-droite (avec les *Republikaner*, REP), ont fusionné, le nouveau parti unifié regroupant une petite dizaine de milliers d'adhérents. Certes, des préoccupations financières ne sont pas absentes de l'opération, mais il y a aussi la volonté de s'insérer dans le courant de radicalisation qui voit depuis plusieurs années une progression de l'extrême-droite en Europe.



Manifestation antinazie à Berlin le 11 janvier 2011 en protestation contre l'annonce de la fusion NPD-DVU.

Les scrutins régionaux qui se déroulent en Allemagne - notamment dans les länders de l'Est - sont pour les néo-nazis une opportunité dont ils espèrent pouvoir profiter plus en se présentant ainsi rassemblés.

Celui qui s'est déroulé le dernier en Saxe-Anhalt le 20 mars 2011 a été de fait marqué par une progression notable du NPD qui, avec 4,6%, des voix manque de peu son entrée au Parlement régional, comme ce fut le cas le 30 août 2009 dans le land voisin de Saxe où le NPD compte 8 députés au Landtag de Dresde.

Cette offensive électorale s'accompagne d'une tentative de faire oublier les racines néonazies du NPD, en relativisant les références au 3^e Reich au profit d'un discours axé sur les problèmes sociaux, la criminalité et l'immigration, reprenant même de manière assumée le slogan «Travail, famille, patrie», qui n'a évidemment pas en Allemagne les mêmes résonnances historiques que celles qu'il pourrait avoir en France.

DRESDE SANS NAZIS

Depuis plusieurs années, les néonazis allemands ont choisi la période anniversaire du bombardement allié destructeur de Dresde du 13 au 14 février 1945 pour se rassembler dans la capitale saxonne à l'Est de l'Allemagne.

A plusieurs reprises, ce rassemblement annuel a conduit à des affrontements opposant néonazis, manifestants antifascistes et forces de police. Il en a été de même en ce mois de février 2011 pour le 66^e anniversaire du bombardement de 1945.

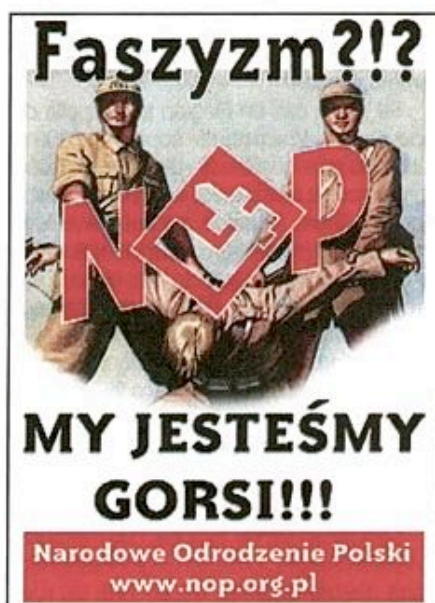
Trois organisations néonazies avaient appelé leurs sympathisants à se rassembler à Dresde le 19 février dernier : ils furent de 2 à 3000 à répondre à cet appel, seuls quelques centaines réussissant à rejoindre le quartier de la Gare, où ils furent encerclés par plus de 10000 contre-manifestants antifascistes du mouvement «Dresde sans nazis».

Participèrent à la protestation antinazie avant que n'éclatent les violences Wolfgang Thierse, vice-président SPD du Bundestag, ainsi que des ministres SPD, CDU, Grünen (Verts) et Die Linke (La Gauche) des Lands de Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe.

Les affrontements éclatèrent avec la police quand celle-ci s'interposa entre les néonazis et les antifascistes, sa violence s'exerçant en priorité contre ces derniers, parmi lesquels des «autonomes» eurent un classique rôle provocateur.

FASCISTES POLONAIS

Le 22 janvier dernier, une marche pour la «fierté polonaise» a été organisée dans la ville polonaise de Katowice par le Parti de «la Renaissance nationale de la Pologne» (*Narodowe Odrodzenie Polski* - N.O.P.), afin d'affirmer le caractère polonais de la Silésie - région industrielle du Sud-ouest de la Pologne - face à un irrédentisme éventuel allemand, aux revendications de la minorité allemande ou aux sentiments autonomistes de la Région, exprimés notamment par le «Mouvement pour l'autonomie silésienne», qui a recueilli 8,9% des voix et 3 députés aux élections législatives du 21 novembre 2010.



«Fascistes, nous sommes encore plus mauvais !!!» L'affirmation sans complexes de son identité fasciste par le N.O.P. lors des élections législatives de 2007.

Fondé en 1981 et enregistré comme parti politique en 1992, le N.O.P. qui affirme son hostilité à la légalisation de l'homosexualité, aux Juifs, à l'Union européenne - accusés de menacer l'identité et l'unité de la Pologne, ainsi qu'à l'avortement et milite pour le rétablissement de la peine capitale, est affilié au «Front national européen» qui regroupe des partis néofascistes ou néonazis tels le NPD allemande, la Phalange espagnole, Fuerza Nueva italienne ou «Svoboda» ukrainienne.

Depuis sa légalisation, le N.O.P. a été impliqué dans le saccage du Centre communautaire Rom de Lodz, dans des actes d'hostilité à l'égard des Témoins de Jéhovah, le barbouillage par des croix gammées et slogans «Juifs dehors» de la résidence à Lodz de Marek Edelman, commandant adjoint de l'insurrection du Ghetto de Varsovie mort en novembre 2009, etc.

Le N.O.P. est aussi lié à l'Institut National-Radical (*Instytut Narodowo-Radykalny* - INR) impliqué dans le négationnisme des crimes nazis, notamment dans le déni de l'existence de chambres à gaz à Auschwitz.

COMMUNIQUE

«C'est le jour anniversaire de l'exécution il y a 67 ans par les nazis au Mont-Valérien le 21 février 1944 de 20 immigrés du Groupe Manouchian-Bocsov, tombés pour la Libération de la France et la liberté de son peuple au côtés de 3 Français, que Marine Le Pen a choisi pour stigmatiser les immigrés venus trouver dans notre pays liberté et mieux-être en y apportant leur courage et leur intelligence.

«Joignant la profanation à l'odieux, Marine Le Pen ose évoquer sans vergogne à cette occasion pour justifier ses propos xénophobes le nom de Jean Moulin qui, tentant le 17 juin 1940 de se suicider pour ne pas être contraint par l'occupant d'accuser faussement des tirailleurs sénégalais, est le symbole même de valeurs humanistes à l'antithèse de celles que véhicule son discours.

«L'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance condamne vigoureusement cette utilisation des mots «Résistance», «patriotes» - ainsi que du nom de Jean Moulin - par un parti dont le nom même de «Front National» est un abus de langage, l'authentique «Front National pour la Libération et l'Indépendance de la France» ayant précisément combattu jusqu'à la Libération - au prix de nombreux morts - ceux dont l'occupation de la France aurait été - selon Le Pen père - «douce».

«Plus que jamais est nécessaire de se souvenir du combat et de transmettre les valeurs de la Résistance car, nous en avons une preuve de plus par le discours de Marine Le Pen, la «bête immonde» de la xénophobie n'est pas morte.»

Paris le 23 février 2011

La Délégation permanente du Bureau National de l'ANACR

...ET EN FRANCE

IDENTITAIRES TOURANGEAUX

Nous avons dans un numéro précédent du *Journal de la Résistance* évoqué le développement d'un courant d'extrême-droite, celui des «Identitaires», ayant pour caractéristiques communes à travers la France de rompre avec l'image du «facho» nostalgique des années de guerre et des grands ancêtres (Hitler, Mussolini, Pétain...), de s'emparer des thèmes sociaux, et écologiques, de réfuter le clivage droite-gauche, de dénoncer les conséquences de l'urbanisation et de la mondialisation, de mettre en avant la défense de l'identité régionale, de faire référence aux révoltes populaires du passé voire à la... Résistance, d'utiliser les formes les plus modernes de communication.

Tel est le cas en Région tourangelle du mouvement «Vox populi» apparu fin 2009 et qui, réfutant le qualificatif «d'extrême-droite», affirme vouloir représenter un «pôle de résistance» à Tours. Toutefois par ses références à «ce qu'on appelle la mouvance nationale» ou à Charles Martel qui, comme chacun sait arrêta... les Arabes à Poitiers, et, selon ses propres écrits, aux «valeurs comme la famille, le travail, l'amour de la patrie», dont les réminiscences pétainistes sont dans leur accollement transparentes, «Vox populi», a du mal à masquer ses origines et ses penchants.

« ALSACE D'ABORD »

Le 4 mars dernier à l'aube, des membres d'*Alsace d'abord*, formation régionaliste identitaire d'extrême-droite, ont sillonné les rues du quartier de Cronenbourg-Hautepierre à Strasbourg pour y faire résonner un appel enregistré d'un muezzin appelant à la prière ; Jacques Cordonnier, président d'*Alsace d'abord*, explicitant l'initiative, menée conjointement avec le groupe *Jeune Alsace*, comme ayant pour but de «donner aux Strasbourgeois une idée de ce que pourrait être leur avenir quotidien» en même temps que de dénoncer le projet de construction d'une mosquée dotée d'un minaret dans le quartier de Hautepierre.

Cette action prenait place dans le cadre de la campagne électorale de Jacques Cordonnier, candidat dans le canton de Strasbourg-6 où il a obtenu le 20 mars 6,4% des voix, le Front national recueillant dans le même canton 15,9% de suffrages.

Le 18 décembre dernier, Jacques Cordonnier avait participé à Paris aux Assises internationales sur l'islamisation lors duquel s'étaient côtoyés des représentants de l'extrême-droite xénophobe danoise, néerlandaise, autrichienne ou suisse tels le député UDC Oskar Freysinger, chef de file du mouvement «Non aux minarets» dans son pays ; assises qui entendirent aussi le message du député européen de la Ligue du Nord italienne Mario Borghezio au lourd passé néofasciste.

INQUIETANTE EXTRÊME-DROITE RHODANIENNE

Lyon est un centre régional pour l'extrême-droite, rayonnant sur le Dauphiné et jusqu'à la Franche-Comté. Ainsi en est-il de *Rebeyne*, dont nous avons précédemment parlé dans le *Journal de la Résistance*, qui se rattache à la mouvance identitaire issue d'Unité radicale, dissoute après la tentative d'assassinat de Jacques Chirac par l'un de ses membres, Brunerie.

«*Lyon Dissident*» est un autre groupe lyonnais d'extrême-droite connu pour ses affinités avec les mouvements néo-nazis, en particulier *Blood and Honour* (B&H) dont il apparaît n'être qu'un paravent, et dont le local à Gerland - le BKL *Bunker Korps Lyon*, situé au 22 impasse de l'Asphalte - a vu passer des groupes musicaux néonazis de la mouvance RAC (*Rock Against Communism*), dont l'autochrome groupe «*Match retour*». Le local BKL est loué sous couvert d'une autre association, *Rock'n'gones*, présidée par Renaud Mannheim, ce même Renaud Mannheim qui, en octobre 2009, avait réussi, en trompant la municipalité de Chozeau, à organiser une soirée rassemblant de 120 à 150 néonazis venus de la région mais aussi d'Allemagne de Suisse et d'Italie.

Pour autant, nous n'avons pas affaire là qu'à de - peu - «aimables» amateurs de musique, fut-elle de hard metal rock. En effet, plusieurs des membres ou sympathisants de ces groupes sont impliqués dans des agressions violentes, dont furent notamment victimes le 22 janvier 2010 un rassemblement devant la Préfecture du Rhône contre le débat sur l'identité nationale, en juin suivant la Gay Pride lyonnaise. Plus récemment, le 15 janvier 2011, à la sortie d'un concert organisé à Villeurbanne pour soutenir l'initiative d'un centre social culturel et populaire, les néo-nazis ont attaqué plusieurs personnes, en blessant deux grièvement ; 4 individus seront placés en détention provisoire en attendant leur procès.

Ces diverses agressions ont entraîné des rassemblements de protestation rassemblant plusieurs centaines de personnes, exigeant notamment l'interdiction de manifestations néonazies et la fermeture du local BKL. Officiellement placé sous surveillance, celui-ci reste ouvert...

Pour l'heure, la lutte continue pour empêcher la multiplication des concerts de Rock néonazi tel celui - prévu initialement le 3 mars puis le 19 mars à Valentigney (Doubs) - de solidarité avec les agresseurs du 15 janvier emprisonnés - en coopération entre *Lyon-Dissident*, *Radical Korps*, la branche comtoise de *Blood and Honour*, le Front Comtois et Sédition Séquane, concert finalement annulé par la Préfecture du Doubs.



ENFIN !... LA FIN DES RUES «PETAIN»

Le 5 novembre 2010, le conseil municipal de Dernancourt (Somme) a décidé par huit voix contre une de débaptiser sa « rue du Maréchal-Pétain » pour la renommer « rue du 5-avril-1918-Bataille-de-Dernancourt ». Une semaine auparavant, le maire du village, Lionel Lamotte, avait reçu une lettre de la sous-préfecture de Péronne l'invitant à rebaptiser la dite rue ; le sous-préfet attirant l'attention des élus sur le fait que le maintien de la dénomination originelle risquait d'être « interprété comme étant une apologie d'un personnage condamné en 1944 à l'indignité nationale ». Michel Delpuech, préfet de la région Picardie et de la Somme, s'est félicité de cette décision. « Philippe Pétain a été condamné. On ne peut pas ignorer qu'il était à la tête d'un régime qui a accompagné des crimes inadmissibles ».

Trois semaines plus tard, le 30 novembre, la commune de Parpeville (Aisne), dont la maire élue en 2008, Patricia Joint, maire depuis 2008, avait envisagé « depuis le début de son mandat » de faire débaptiser la rue en question,

rebaptisait sa « rue Pétain » en « rue de la Paix ».

Enfin, à Tremblois-lès-Carignan (Ardennes), où le maire avait tenté d'argumenter - « Il s'agit bien de la rue Pétain, c'est-à-dire le général d'avant la Seconde Guerre mondiale, et non pas la rue Maréchal ou Philippe Pétain » -, le Conseil municipal de ce village de 114 habitants a décidé le 1^{er} décembre 2010, suite à une lettre émanant de la Préfecture, de débaptiser la rue Pétain pour la renommer « rue de la Belle-Croix ».

Il n'y aurait ainsi - sauf erreur - plus qu'une seule rue portant le nom de celui qui pendant quatre ans fut à la tête d'un régime collaborateur de l'occupant nazi et complice de ses crimes, à Belrain, petite commune de la Meuse (46 habitants). Mais il reste hélas encore réparties à travers la France des rues Alexis-Carrel et Georges-Claude, du nom de personnages qui furent actifs dans la mise en œuvre de cette politique de collaboration.

UNE DECLARATION SOLENNELLE DE L'UFAC

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre – l'U.F.A.C. a réuni son Conseil d'Administration et la Commission Nationale de Coordination qui comprend les présidents de ses 93 Unions départementales – les UDAC – le 2 mars 2011 à Paris.

Au cours des débats a été adoptée une

DECLARATION SOLENNELLE SUR LES DROITS A REPARATION

dans laquelle l'U.F.A.C., forte du million d'adhérents des associations nationales qu'elle rassemble, s'élève contre les atteintes répétées des Pouvoirs Publics au Droit à réparation et contre les tentatives de marginalisation du Monde Combattant.

En voici des extraits significatifs :

➤ **L'UFAC condamne avec force** la présentation d'un projet de Budget 2011 des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ACVG) vide de toute mesure nouvelle, pas même les 2 ou 3 points promis l'année précédente en faveur de la Retraite du combattant, par le secrétaire d'Etat Hubert Falco.

• **Remercie** les députés qui ont eu le courage le 10 novembre 2010 de voter, contre l'avis du gouvernement, trois amendements favorables aux ACGV

• **Dénonce** le diktat gouvernemental ayant amené les députés de la majorité à renier, le 17 novembre 2010, leurs votes du 10 novembre 2010 et à abandonner les amendements qu'ils avaient pourtant adoptés en faveur des ACGV

• **S'insurge** également contre la suppression – pour la première fois depuis la Libération – du débat public du budget des ACGV à l'Assemblée nationale

• **Considère** cette décision sans précédent particulièrement grave et inadmissible, privant ainsi les députés de leurs droits législatifs et remettant en cause les valeurs et principes de la démocratie républicaine

• Tout en prenant acte de la nomination de M. Longuet en tant que Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, **proteste** contre la disparition du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre dans le Gouvernement et exige de ce dernier la nomination immédiate d'un responsable ministériel à ce poste.

➤ L'UFAC

tout en prenant acte du vote, dans le Budget 2011 des ACGV, de un point d'indice PMI au 1^{er} juillet 2011 pour la Retraite du combattant et de la revalorisation des pensions de veuves de très grands invalides de 360 points d'indice, **souligne que ces mesures ne sauraient en aucun cas répondre ni aux attentes légitimes des ACGV, ni aux engagements écrits du candidat Nicolas Sarkozy à la présidence de la République.**

➤ L'UFAC

dénonce la non concrétisation de la plupart des engagements des 2 et 3 avril 2007 écrits par le candidat, élu depuis à la présidence de la République.

Aujourd'hui, le Président de la République, le Gouvernement et sa majorité, prétextent de la crise pour refuser de régler les légitimes droits à réparation issus de la dette de la Nation envers les ACGV.

Les ACGV ont le sentiment d'avoir été dupés ! D'autant que, sans faire de politique, force nous est de constater que la crise n'a pas touché de la même façon les profits des sociétés en bourse du CAC 40, des banques, des compagnies d'assurances, des multinationales dont les PDG et les administrateurs perçoivent pour certains des salaires ou des retraites pouvant atteindre 800.000 euros mensuels, alors que la veuve de guerre dont le mari est tombé au combat pour la France, reçoit moins de 600 euros par mois !

➤ **Par conséquent, l'UFAC exige – au nom des 3 millions de ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) et de leurs familles – le respect des engagements écrits du candidat Sarkozy envers les ACGV et la satisfaction des revendications légitimes du mouvement ACGV...**

➤ L'UFAC

rappelant que trois conditions sont indispensables à la reconnaissance de la Nation envers les ACGV, à savoir :

• un interlocuteur ministériel spécifique

• un budget autonome des ACGV

• le respect du Droit à réparation défini par la loi et le maintien des services chargés de le mettre en œuvre, l'ONACVG et l'Institution Nationale des Invalides (INI),

- **déplore** la fébrilité avec laquelle la Révision Générale des Politiques Publiques a été appliquée (*disparition de la DSPRS, des Commissions départementales de l'ONACVG chargés de l'attribution de la Carte du combattant, remplacement par un logiciel KAPTA dont l'inefficacité a bloqué les services durant plus de 8 mois, disparition des assistants mémoire, des tribunaux départementaux des pensions, des commissions de réforme, etc.*) ce qui a eu pour résultat d'éclater les missions du Droit à réparation et de les confier essentiellement à la Défense, en surchargeant l'ONACVG de missions nouvelles alors que ses effectifs en personnels diminuent fortement,

- **réaffirme** son attachement à l'ONACVG (*dont elle salue le travail et l'engagement des personnels au service des ACGV*) comme à ses Ecoles de Réinsertion professionnelle, à ses Maisons de retraite et les assure de son extrême vigilance quant à leur pérennité et l'existence de moyens adéquats à leur fonctionnement.

➤ L'UFAC

exige solennellement du gouvernement la nomination d'un Ministre délégué ou d'un secrétaire d'Etat aux AC et VG dans les délais les plus brefs, le respect des engagements du candidat Sarkozy, leur concrétisation dans le budget 2012 des ACGV qui doit être débattu publiquement à l'Assemblée Nationale,

• **n'acceptera jamais la remise en cause systématique du Droit à réparation des AC et VG, institué par la Loi du 31 mars 1919 et suivantes,**

• **en conséquence, appelle les UDAC et l'ensemble du Monde combattant à intervenir avec force, dès aujourd'hui, auprès des élus, des Pouvoirs publics et de l'ensemble des médias, afin de créer les conditions permettant d'obtenir la satisfaction de leurs légitimes revendications, ceci conformément à l'imprescriptible dette que leur a reconnue la Nation.**

PARIS : 400 ELEVES ET 40 RESISTANTS AU LYCEE HELENE-BOUCHER



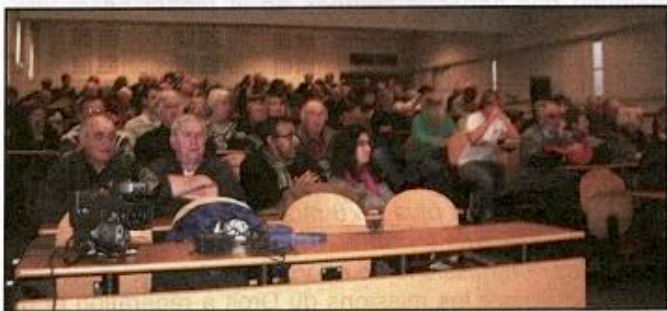
Plus de 400 élèves du Lycée Hélène Boucher, tous volontaires, ont participé au rendez-vous annuel de la mémoire de la Résistance et de la Déportation en dialoguant pendant près de deux heures avec près de 40 Résistant(e)s et déporté(e)s.

Cette rencontre, initiée il y a de nombreuses années par Yves Blondeau, alors professeur dans le Lycée, a reçu dès ses débuts l'appui de la direction de l'établissement ; appui qu'a renouvelé – avant de donner la parole à Jacques Weiller, Président du Comité de Paris et vice-président national de l'ANACR – le proviseur, M. Olivier Minne qui, se félicitant de la présence de nombre de témoins habitués de cet échange annuel, dont



Louis Cortot, Compagnon de la Libération et président national de l'ANACR, évoqua plusieurs des participants des rencontres précédentes aujourd'hui disparus, ou écartés par la maladie de ce rendez-vous 2011. Tous deux, dans ces interventions liminaires, ont souligné l'importance de la transmission de la mémoire non seulement des faits de Résistance, de ce qu'était la nature de l'occupation nazie et du régime pétainiste qui s'était mis à son service mais aussi et surtout des valeurs humanistes, démocratiques et patriotiques qui motivèrent les Résistants, dont le combat reste un exemple pour les générations contemporaines.

JOURNEE «HISTOIRE ET MEMOIRE VIVANTE» DANS L'INDRE



Après les multiples actions menées au niveau du monde scolaire depuis septembre dont, entre autres, la venue de plus de 400 élèves à une projection le 18 novembre au cinéma Apollo du film «Un condamné à mort s'est échappé», en partenariat cinéma – ONAC-ANACR, c'est une journée entière «Histoire et Mémoire» consacrée à «La répression de la Résistance sous l'Occupation» qui s'est déroulée le 12 février dernier au centre culturel de Châteauroux.

Bien couverte par l'ensemble des médias (presse, radio, télévision départementale), cette journée faisait écho au thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation – 536 élèves inscrits pour les épreuves 2010-2011 – et aussi au projet de Centre d'histoire et de Mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre.

Durant toute la matinée, le public pouvait (re)découvrir la très riche et remarquable exposition «Images de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre» de la FNDIRP explicitant très clairement la montée des fascismes et les causes réelles de la 2^e Guerre mondiale, indispensable connaissance pour appréhender la période.

En même temps étaient projetés des extraits de plusieurs documentaires portant sur les fusillés de la Résistance du Mont Valérien et les camps de prisonniers politiques de la région tel Nexon en Haute-Vienne. Au même moment, dans le cadre de la réalisation d'un DVD tourné vers la jeunesse, huit Résistant(e)s de l'Indre évoquaient les raisons de leur engagement dans la Résistance et les valeurs qui les ont motivés : la défense des libertés et le combat pour la dignité humaine.

A midi, les membres de l'ANACR de l'Indre avec les Ami(e)s, autour du président-délégué Jean Grazon, de Claude Dugénit, Jeannot Bizeau, Jean Moreau, Pierre Pirot, Gilbert Coulon et Raymonde Jabouille ainsi que de M. Dreier, directeur de l'ONAC représentant du préfet, se rassemblèrent pour un «pot» amical et un repas très fraternel où la présence de représentants de l'ANACR de la Haute-Vienne et d'Indre-et-Loire fut saluée.

Ce fut l'occasion d'accueillir avec un immense plaisir Catherine Martin-Zay, membre du Comité d'honneur national de l'ANACR, fille du ministre Jean Zay.

L'après-midi fut consacré aux deux conférences-débats prévues devant un public nombreux et très attentif avec la présence de jeunes collégiens et d'enseignants, dont la directrice de l'école Jean-Zay de Châteauroux. En première partie, Catherine Martin-Zay - à travers la projection du documentaire «Sur la lumière de Jean Zay» de Marie Aucante - présenta son père, son engagement politique, son action de ministre de l'Education Nationale et des Beaux-arts avec ses innombrables réalisations ou projets lancés. Puis elle précisa les conditions insupportables de ses différents emprisonnements, en s'appuyant sur la lecture de passages de «Souvenirs et solitude», livre écrit par son père dans sa prison de Riom : Jean Zay, assassiné par la milice de 1944, concentrait pour Vichy toutes les haines de l'extrême-droite contre les parlementaires antifascistes ainsi que fut le cas aussi de Max Dormoy, Georges Mandel ou Gabriel Péri. Beaucoup d'émotion pour Madame Martin-Zay et pour toute la salle.

Corinne Jaladieu, petite-fille d'un Résistant-Déporté de la centrale d'Eysses, où furent internés de nombreux Résistants de l'Indre, devait intervenir en deuxième partie, sur le thème de la prison politique sous Vichy ; mais frappée par un deuil cruel, elle ne put se déplacer au dernier moment. Aussi fut lue la synthèse très enrichissante de son intervention, démontrant l'intentionnalité évidente du régime de Vichy dans la répression de la Résistance, symbolisée par la livraison de plus de 4 000 prisonniers politiques d'Eysses en 1944 aux nazis.

Puis fut projeté le documentaire «Le 17^e Barreau» de Guy Girard narant, avec images d'archives à l'appui, l'histoire d'un groupe d'élèves du lycée Gay-Lussac de Limoges mais aussi d'apprentis-ouvriers qui, ayant décidé de résister malgré leur jeune âge, furent arrêtés, emprisonnés, internés au camp de Nexon et, pour les plus âgés d'entre eux, à la Centrale d'Eysses. Ceux d'Eysses furent déportés à Dachau pour ne pas en revenir ; ou en revenir marqués à jamais.

Témoignages et questions se succédèrent tout au long de l'après-midi rappelant que le combat pour l'histoire et contre l'oubli continue plus que jamais telles les responsabilités écrasantes de l'Etat français - avec ses forces propres comme la police, la gendarmerie ou les GMR - dans la répression d'autres Français.

La grande table de livres et productions diverses installée par l'ANACR avec, en consultation, le contenu de la mallette pédagogique mise à disposition des scolaires dans le cadre du Concours, fut un lieu très fréquenté donnant ainsi à chacun la possibilité d'approfondir ses connaissances : l'ouvrage «Souvenirs et solitude» d'une très grande qualité littéraire dédié par Catherine Martin-Zay eut un très grand succès.

ALSACE

L'Assemblée Générale du Comité régional d'Alsace de l'ANACR s'est tenue le 19 janvier 2011 au restaurant «Au Pont d'Anvers» à Strasbourg. Le président Roland Olf a rendu un hommage appuyé aux membres de l'ANACR décédés en 2010 et en particulier à Gilbert Ades, membre du Comité du Haut-Rhin et vice-président du Comité Régional dont le dévouement fut sans faille. Une minute de silence fut observée à leur mémoire.

Il a d'autre part rendu compte des nombreuses activités auxquelles il a participé durant l'année écoulée en tant que Président et ancien résistant, que ce soit lors de cérémonies commémoratives ou pour porter témoignage de son action passée dans des établissements scolaires ou dans le cadre de l'organisation de la journée d'appel des jeunes. Puis il a procédé à une synthèse du Congrès National d'Agén.

La secrétaire générale a ensuite évoqué les activités du Comité en 2010, dont les 4 axes - fonction de représentation, apport de témoignages, réunions de travail dont une au rectorat, participation au Concours de la résistance et de la Déportation - ont été maintenus. Le président a rendu compte aussi de sa participation à la cérémonie de remise du diplôme d'Ancien combattant, Jean-Marie Esch, accompagné du Président, s'est rendu dans un établissement à Haguenau, Nicole Löw a rendu compte du suivi des rencontres avec les groupes antifascistes allemands, Patricia Collomb a fait la synthèse du travail qu'elle a mené auprès de tous les élus d'Alsace afin que le 27 mai soit adopté comme date commémorative de la Résistance sans que pour autant soit institué un nouveau jour férié.

L'inspection académique est manifestement en train d'essayer d'alléger la participation des associations en ne les convoquant qu'à tour de rôle. Malgré cela, l'ANACR a été convoquée en 2009/2010 comme en 2010/2011. On déplore chaque année une baisse inquiétante du nombre des participants. Pour tenter de mobiliser les jeunes, il a été décidé d'envoyer un courrier à la fois au personnel-documentaliste d'une vingtaine d'établissements du 1^{er} et second cycle ainsi qu'au professeur d'histoire-géographie responsable du cabinet. Le rapport d'activité, soumis au vote, est approuvé à l'unanimité des présents.

Puis l'Assemblée a entendu Théo Bohrmann, trésorier, sur les deux exercices financiers (2009 et 2010). Les comptes ayant été révisés par François Amoudruz, quitus a été donné sur les deux exercices. Par ailleurs, il a été décidé un don de 300 € pour la rénovation du siège.

Puis le Bureau du Comité régional a été élu à l'unanimité : Président : Raymond Olf, vice-président : Jean-Marie Esch, secrétaire générale : Jeannine Bazia, trésorier : Théo Bohrmann, commissaire aux comptes : François Amoudruz, assesseurs : Patricia Colomb, Edmond Fischer, Flora Hubert, Nicole Löw et Roland Pfefferkorn.

ANACR-RATP

Le 11 février 2011 s'est déroulée l'Assemblée générale de l'ANACR de la RATP, au siège de la fédération ACVG de la RATP, 36 rue Championnet à Paris, avec la participation du président de l'UDAC de Paris, du directeur interrégional chargé des ACVG d'Ile-de-France, d'un représentant de l'ARAC.

L'ensemble des participants ont fait leurs Résolutions du congrès national d'Agén en octobre 2010, réaffirmant avec force leur attachement à une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, date anniversaire de l'unification sous la Présidence de Jean Moulin de la Résistance au sein du Conseil National de la Résistance (CNR).

Attachés aux valeurs de la Résistance, concrétisées par le Programme du CNR qui permit des avancées sociales et démocratiques à la Libération, les participants à l'Assemblée générale de l'ANACR-RATP réaffirment leur attachement aux services publics nationalisés tel celui de la RATP.

L'ANACR-RATP se prononce résolument pour le maintien des directions départementales de l'ONAC, pour le rétablissement d'un ministère ou d'un Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

A la fin des travaux furent portés à la Présidence Marcelle Petit, Roger Bournaud et André Serres (Président-délégué), Michel Asseré et Françoise Balmer, Secrétaires, Jacques Garaud, trésorier.

HAUTE-GARONNE

L'Assemblée générale de l'ANACR de Haute-Garonne s'est tenue en présence d'un nombre conséquent d'adhérents le 4 décembre dernier sous la Présidence de Lucien Vieillard, Président départemental.

A la tribune avaient pris place aux côtés du Président M. Michel Pech, représentant M. Pierre Cohen, député-maire de Toulouse, Mme Martine Martinel, députée de Haute-Garonne, M. Jean-Jacques Mirasou, sénateur de la Haute-Garonne, Mme Marie-Christine Lafforgue, vice-présidente du Conseil général.

Mentionnons aussi la présence de, MM Jordy, du C.D.R., Malber, de l'UFAC, Bosso, des Garibaldiens, Piat, des Médailles militaires, Drijart, du Comité de quartier Saint-Michel, Charles Epstein, de la 35^{ème} Brigade FTP-M.O.I., de Mme et M. Ramos, des Guérilleros, de Mme Benayoun-Nakache.

Un sympathique vin d'honneur termina la réunion.

VAL-DE-MARNE

L'Assemblée générale du Comité ANACR de Vitry-sur-Seine s'est tenue le 19 février 2011 à la maison du combattant de la ville, en présence de représentants de l'UNC-AFN, de la FNACA, de la FNDIRP et des ACPG de Vitry, de M. Jean-Pierre Moineau, maire-adjoint, de M. Henri Fuschini, de l'ULAC, de Jean Sciandra, Président départemental de l'ANACR.

Après un hommage aux disparus, dont Jean Collet, maire-adjoint honoraire et ancien responsable clandestin des Etudiants communistes et qui fut interrégional Normandie-Picardie, le Secrétaire-trésorier Pierre Druart et le Président André Serres présentèrent les rapports financier et d'activité qui furent adoptés à l'unanimité.

André Serres et Pierre Druart furent réélus à leurs fonctions, avec à leurs côtés Mouloud Kader (porte-drapeau), Gilbert et Jeanne Grabit.

GIRONDE

Cette année, l'Assemblée générale des comités de Bordeaux et Mérignac s'est tenue à la salle de Capeyron. C'était aussi la remise des cartes des deux comités. Etaient présents : Jacques Loiseau, président départemental, Marie-Pierre Pujol, présidente de Mérignac, Jacqueline Soulié et Andrée Fay, secrétaires respectives de Bordeaux et Mérignac, ainsi qu'une quarantaine d'adhérents. Pierre Michaud, président d'honneur, souffrant, s'était excusé et Marie-Pierre Pujol assura la présidence de la réunion.

Après avoir informé l'assistance de sa décision de quitter ses fonctions de Présidente du comité de Mérignac, compte tenu de l'accroissement de sa charge de travail professionnel, et assuré qu'elle continuerait à assurer avec ses élèves la manifestation de la Journée de la Résistance le 27 mai, Marie-Pierre Pujol passa la parole à Andrée Fay.

Celle-ci retraça les activités de l'ANACR durant l'année 2010 et évoqua le Congrès national d'Agén auquel ont participé 14 membres de l'ANACR de Gironde, le congrès départemental de l'ANACR à Mérignac, associé à la Journée de la Résistance le 27 mai, la présence à toutes les cérémonies du souvenir du département (Sauveterre, la Réole, le Médoc, «opération Fankton»). Avec la FNDIRP, l'ANACR honore la «Journée de la Déportation», participe à la journée du souvenir de Souge, elle est présente devant les monuments aux morts les 8 mai, 27 mai, 14 juillet et 11 novembre. Le 17 juin, elle est présente à Beutre pour commémorer l'envoi du général de Gaulle pour Londres, le 18 juin, elle célèbre «l'Appel», l'espoir d'une riposte possible et le début d'une grande aventure, et le 27 mai, l'unification par Jean Moulin, sous l'autorité du général de Gaulle, des divers mouvements, partis politiques et syndicats en une seule Résistance, avec la création du Conseil National de la Résistance qui fit de Gaulle le chef de la France Combattante. En Gironde, beaucoup de maires, de conseillers régionaux et généraux, mais aussi des sénateurs (César), des ministres (Mme Alliot-Marie, MM. Ollier, Juppé) ont signé les cartes «Journée Nationale de la Résistance» éditées par l'ANACR.

L'activité de l'ANACR à Mérignac, c'est aussi le travail de mémoire sur Internet, la parution du journal «Résistance Unie» avec une édition spéciale sur le sujet du concours de l'année envoyé au C.D.D.P. et à tous les collègues, le travail de recherches auprès des Archives départementales.

L'A.N.A.C.R. de Mérignac, malgré les décès enregistrés en 2010 compte aujourd'hui 8 Résistants et 22 «Amis». Le Comité de Bordeaux est constitué, quant à lui, de 10 Résistants et 10 Amis.

La démission de Marie-Pierre Pujol étant enregistrée, Jacques Loiseau, en l'absence de tout autre, avança sa candidature qui sera acceptée à l'unanimité.

Le nouveau Bureau du comité de Mérignac sera composé de Jacques Loiseau, Président, Marie-Pierre Pujol, Présidente d'Honneur, Paul Bertrand, Vice-Président, André Fay, Secrétaire, Liliane Wermer, trésorière. Après un débat sur différents sujets : le C.N.R., son programme, l'enseignement de l'histoire en 1^{er} S, la Résistance, les nouveaux adhérents, la réunion se termina par un apéritif amical et un repas convivial.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

ALPES-MARITIMES

Symbolique a été le passage, fin novembre dernier, du drapeau du comité ANACR de Villefranche-sur-Mer des mains d'un octogénaire, César Giuge, à celles d'un adolescent de 15 ans, Adrien Belli, lors d'une cérémonie à laquelle participèrent notamment M. Gérard Grogogeat, maire de Villefranche, Max Barbancey, co-président départemental de l'ANACR, Jean-Frédéric Marchessou, membre du Bureau départemental de l'ANACR et président du Souvenir français.

«Le but de plusieurs opérations auprès des enfants des écoles et des collèges est – devait déclarer Jean-Frédéric Marchessou – de susciter l'éveil des familles..., le respect du drapeau national et la connaissance des chants patriotiques et notamment de la Marseillaise».

Cette école du civisme se concrétise tout au long de l'année lors des manifestations patriotiques par la présence des enfants des écoles, très nombreux et drapés de tricolore, entonnant avec émotion des chants appris de leurs enseignants.

Quant à la personnalité des deux héros de la cérémonie, elle est emblématique de la pérennité de valeurs qui passent de générations en générations. César Giuge, qui fut porte-drapeau du Comité de l'ANACR depuis sa création, avait pris durant l'Occupation le maquis pour échapper au Service du travail obligatoire (STO) mis en place par Vichy pour le plus grand profit de l'occupant nazi, et son engagement dans la vie associative de la ville lui valut d'en recevoir la Médaille d'honneur et du dévouement.

Une fois le drapeau transmis à Adrien Belli, celui-ci fut prié par les autres porte-drapeaux d'Associations du Monde Combattant de venir prendre place parmi eux...

ISERE

La section cantonale de l'ANACR de Fontaine-Sassenage s'efforce de préserver la mémoire et de défendre les valeurs de la Résistance. C'est ce qu'a rappelé le président Albert Pottin lors de l'Assemblée générale récemment tenue salle Romain-Rolland.

Après un tour d'horizon des activités de la section Fontaine-Sassenage et rendu compte des congrès départemental de Grenoble et national d'Agén, il a rappelé ces valeurs telles qu'elles furent adoptées par le Conseil National de la Résistance.

Présidente départementale, Martine Peters a réaffirmé le rôle de passeurs de mémoire et d'éveilleurs de conscience des Ami(e)s de la Résistance, «Se souvenir pour mieux combattre le fascisme», slogan évoqué lors du congrès national d'Agén, est de nouveau à l'ordre du jour face à la montée des partis populistes dans un peu tous les pays, la vigilance reste de rigueur devant ce danger. Elle a ensuite évoqué l'inquiétude concernant les droits des Résistants, la diminution du budget des Anciens combattants, avant de rappeler l'importance de la Journée Nationale de la Résistance le 21 mai prochain. Sans oublier le rôle du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Martine Peters a aussi évoqué les «Rendez-vous de la Résistance» remplaçant l'habituel Festival isérois du film sur la Résistance tenu pendant dix ans. Ces rendez-vous se dérouleront de janvier à juin. Avec une ou plusieurs initiatives par mois avec films, documentaires, théâtre, conférences, etc.

Au cours de cette assemblée, il a été envisagé de rassembler les comités de Fontaine-Sassenage et Seyssinet-Seyssins pour créer un seul comité ANACR rive gauche.

LOIR-ET-CHER

Les responsables du comité départemental de l'ANACR-41 ont tenu leur réunion annuelle à Saint-Gervais.

M. Guilluy, membre du bureau départemental, rapporta le rôle important qu'a tenu l'exposition itinérante présentant l'activité des passeurs sur la ligne de démarcation, organisée dans plusieurs communes de la Vallée du Cher et de la Sologne.

Jean Gautier, secrétaire départemental, a développé le projet 2011 consistant au relevé de tous les monuments aux morts et stèles de l'ensemble des communes afin de réaliser une plaquette cantonale.

Jean Rebours, vice-président départemental, a déploré l'appellation «victimes de guerre» qui n'a pas été rétablie dans l'intitulé du secrétariat d'Etat la Défense et aux Anciens combattants. Il a constaté avec amertume et indignation que, dans le projet de budget 2011 des Anciens combattants et victimes de guerre, les engagements pris par le président de la République ne soient pas tenus et a réaffirmé avec force son exigence du maintien imprescriptible du droit à réparation institué par la loi du 31 mars 1919 et d'un secrétaire d'Etat spécifique aux Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Au cours de cette réunion, René Thibault, membre du Secrétariat de l'ANACR, a remis à Janine Potheé, responsable du comité local du Vendômois, le diplôme d'honneur de porte-drapeau.

Deux motions ont été présentées, l'une générale rappelant les propos de Jean Rebours, et l'autre rappelant que le «Comité départemental de l'ANACR-41 constate et déplore que de trop nombreux Résistants n'ont pas reçu une juste reconnaissance des services qu'ils ont accomplis».

SOUSCRIPTION POUR LA RENOVATION DU SIEGE NATIONAL

Confirmant une résolution déjà prise lors du Congrès de Marseille en 2008, les congressistes d'Agén ont décidé, en votant la proposition - explicitée par la trésorière nationale - de lancer une souscription pour la rénovation du siège national de l'ANACR.

Acquis en 1968, le siège a besoin de travaux pour maintenir

en état ce qui est le patrimoine de l'ANACR, pour aussi se mettre en conformité avec les règles de sécurité aujourd'hui en vigueur.

Cette souscription s'adresse en premier lieu aux Comités départementaux et locaux qui peuvent y participer, même si évidemment il est possible à titre individuel d'apporter son soutien.

2^e LISTE

Comité départemental de l'Ardèche : 150 €; Comité local du Teil (07) : 50 €; Comité local Aubenas-Vals - Largentières (07) : 50 €; M. et Mme Renoux et M. et Mme Lapière (07) : 20 €; M. et Mme Gérard Crouzet (07) : 10 €; M. et Mme Delaunay (19) : 50 €; Comité départemental de la Corrèze : 500 €; Comité local de Bugeat (19) : 500 €; Comité départemental de Corse-du-Sud : 1 000 €; Comité départemental des Côtes-d'Armor : 500 €; Comité local de Trébeurden-Pleumeur (22) : 100 €; Comité local de Plestin-les-Grèves (22) : 100 €; Comité départemental de la Drôme : 200 €; Comité local de Broglie-Rugles (27) : 50 €; Comité local de Bigouden (29) : 200 €; Mme Lysette Laboubee (31) : 10 €; Mme Rachel Medal (31) : 50 €; Mme Madeleine Bouyguès (31) : 20 €; M. Louis Bonzom (31) : 30 €; M. Charles Mazet (31) : 30 €; M. Cyprien Izar (31) : 30 €; M. et Mme Bot (31) : 50 €; Mme Berthoumieu (31) : 20 €; M. Jean Baby (31) : 50 €; Comité départemental de la Haute-Garonne : 500 €; M. et Mme Jean-Marie Hoiné (31) : 20 €; M. et Mme Lucien Vieillard (31) : 50 €; M. Paul Andrau (31) : 20 €; Mme Ginette Forgues (31) : 10 €; M. Gilbert Pont (38) : 30 €; Comité local du Haut-Grésivaudan-Pontcharra (38) : 100 €; M. et Mme Louis Sarte (38) : 100 €; Comité local de Saint-Egrève (38) : 20 €; Comité local Vif (38) : 500 €; Comité local de Saint-Egrève (38) : 70 €; Comité local de Saint-Egrève (38) : 100 €; Comité Local de Fontaine-Sassenage (38) : 150 €; Comité Local de Vienne (38) : 100 €; Comité départemental de l'Isère : 1 500 €; Comité local de Seyssinet-Parissat (38) : 150 €; Comité local de Vizille (38) : 200 €; ADIAFNFTPT (38) (Amicale départementale des anciens du Front National) : 500 €; Comité départemental des Landes : 500 €; M. Jean Marie Celle (42) : 20 €; Comité départemental du Lot-et-Garonne : 300 €; Comité local de Villeneuve-sur-Lot (47) : 150 €; Comité local de Prades (66) : 1 000 €; Comité régional d'Alsace : 300 €; Anonyme (75) : 50 €; M. René Le Prévost (75) : 120 €; Mme Hélène Laffait (75) : 50 €; Comité local de Mantes (78) : 100 €; Comité départemental du Tarn-et-Garonne : 500 €; Comité département de Haute-Vienne : 800 €; Comité local de Saint-Léonard (87) : 100 €; Comité Local d'Oradour-Vayres Cussac (87) : 120 €; Comité local de Chalus (87) : 100 €; Comité local Nord-Haute-Vienne (87) : 100 €; Comité local de Limoges (87) : 100 €; Comité local de Compeignac (87) : 100 €; Comité local de Courbevoie (92) : 100 €; Comité local de Nanterre (92) : 100 €; Comité local de Romainville (93) : 100 €; M. ou Mme Claude Trotzky (93) : 20 €; Mme Andrée Fouquet (94) : 100 €; Comité local de de Montmorency (95) : 250 €; Libération-nationale PTT : 1 000 € TOTAL 2^{ème} LISTE : 14 070 € (Rappel 1^{ère} liste : 6 010 €).

SOUSCRIPTION NATIONALE

COMITE DEPARTEMENTAL ANACR DE

COMITE LOCAL ANACR DE

Le Président : Le Trésorier :

Mme, M.

Verse : € pour la rénovation du siège national

Chèque joint à l'ordre de l'ANACR nationale

Envoyer au siège à : ANACR, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération. La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Roger LE HYARIC (Morbihan)

«Commandant Pierre» dans la Résistance bretonne, Roger Le Hyaric est décédé le 21 décembre à l'âge de 90 ans. Il joua un rôle éminent comme responsable régional des Francs-tireurs et partisans (FTP) et des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Il fut l'un des libérateurs de la poche de Lorient le 10 mai 1945 ainsi que de la région. À la Libération, il s'engagea au PCF, dont il devint le secrétaire de la fédération morbihannaise, tout en étant dans les années 1950 maire adjoint de Lorient. Technicien à l'Arsenal, il racontera son expérience dans les maquis à travers des ouvrages qui ont connu un retentissement important, retraçant les épopées de la Résistance en Bretagne «*Les patriotes de Bretagne*» en 1962, «*Maquisard*» en 1992 et «*Les FTP de Bretagne*» en 2000. Il continuait d'avoir une activité dans les associations liées à la Résistance et participait à de nombreuses rencontres dans les écoles, collèges et lycées dans la région pour faire vivre la mémoire de la Résistance. Longtemps Président de l'ANACR du Morbihan, Roger Le Hyaric était aussi élu en 1963 au Conseil National au Congrès de Paris et lors de celui du Havre en 1974 au Bureau national, dont il était membre honoraire depuis le Congrès de Limoges en 2006.

Armand VERGNOLLE (Val-d'Oise)

Né à Agen en 1920, Armand Vergnolle, président de la section ANACR de Montmorency s'est éteint le 26 décembre 2010. Il travailla dès l'âge de 13 ans dans une fabrique de meubles. Adhérent au PCF fin 1939 au moment de son interdiction, il devient résistant dès 1940. Arrêté pour distribution de tracts, il connut interrogatoire et emprisonnement. C'est durant cette période qu'il rencontre Maria, une Résistante, fille d'un Républicain espagnol réfugié en France, qui deviendra son épouse. Agent de liaison FTP, responsable dans sa région, il contribue à créer le Front national et les Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (FUJP), à l'organisation du maquis et participe à la libération du nord du Lot-et-Garonne autour de Tournon-d'Argenteuil. Avec le bataillon «Prosper» groupe FTP il participe à de nombreuses actions contre l'ennemi: sabotage des voies de chemin de fer, coupures de courant, destruction de ponts à l'explosif. Il sera membre du comité de libération du département. Après la Guerre, il vit en 1947 en Région parisienne et sera charpentier en fer puis, ayant été victime d'un accident du travail, employé de banque. En 1956, il s'installe avec sa famille à Montmorency. Jusqu'à la maladie en 2008, il y a développé une intense activité militante, et fut conseiller municipal communiste, créateur du comité de défense de l'hôpital de sa ville, président du Comité ANACR local.

Pierre DESSERIN (Cher)

Récemment disparu à 86 ans, Pierre Desserin, Président du Comité de Bourges de l'ANACR, fut Résistant de la première heure au Lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand. Ayant échappé à la Gestapo le 20 janvier 1944 lors de l'arrestation de ses parents, il passa dans la clandestinité et devint responsable du Front National Universitaire. Il participa à la libération de Paris. Docteur en médecine en 1954, il s'installa à Bourges comme généraliste jusqu'à sa retraite en 1989. Pierre Desserin était titulaire des Croix de Combattant et de Combattant Volontaire de la Résistance.

Renée QUATREMAIRE (Val-de-Marne)

Née le 27 avril 1916, fille d'un livreur-charretier à la brasserie Richard d'Ivry-sur-Seine tué à Verdun en 1916, Renée Quatremaire, disparue le 6 décembre dernier, sera élevée par sa mère, femme de ménage. Mariée en mars 1933, elle travaille à partir de 1934 à Paris comme secrétaire-sténodactylo pour l'Union des entreprises des produits réfractaires et vit là les évé-

nements de juin 1936. Après la défaite et l'occupation du nord de la France, elle est à la fin 1940 contactée par Pierre Doiret qui lui fait part de ses activités clandestines: peu à peu, avec des jeunes de son quartier dont son demi-frère Roger Patron, elle s'engage dans des actions de Résistance. Membre des FTP et du «Front national», elle participe à de très nombreuses actions: manifestations, diffusions de tracts, inscriptions sur les affiches allemandes, transport d'armes, recrutement, création de comités populaires d'usines, recherches de planques et collectes de fonds. Sa profession de dactylo lui permet tout particulièrement de tirer de nombreux tracts et textes, dont la retranscription de la dernière lettre de Robert Witzch. Elle parvient à faire sortir du commissariat d'Ivry les fiches établies sur les militants d'Ivry et de Vitry. Adjointe d'André Goumy - dit «commandant Martin» - qui dirigea avec Yves Pellane la libération d'Ivry en août 1944, elle prend en charge le ravitaillement des membres des milices patriotiques de la commune. Après la guerre, elle participe à la création de l'amicale des anciens FFI/FTP puis devient une des responsables de l'ANACR. Elle avait été élue lors du congrès de Bourges en 1982 au Conseil national de l'ANACR, passant à l'honorariat au congrès de Limoges en 2006.

Albert FERRACCI (Corse-du-Sud)

Né le 5 juin 1920 à Bonifacio dans une famille très pauvre, Albert Ferracci entre en 1938 à l'Ecole normale d'instituteurs d'Ajaccio. Son premier poste est à Arca de Porto-Vecchio. En 1939, il a adhéré au «Cercle culturel cyméen» créé par Arthur Giovoni, alors professeur au lycée Fesch d'Ajaccio et y acquiert des convictions antifascistes. Entré en Résistance à l'occupation italienne par une propagande antifasciste dont les moyens arrivent de Bastia grâce à la complicité des cheminots sur la ligne qui joint alors Bastia à Porto-Vecchio, Albert Ferracci est coopté en mars 1943 au Comité départemental du Front patriotique des Jeunes (FPJ) pour l'extrême sud. Dénoncé en mai à l'OVRA, il devient un clandestin. La Corse reçoit des armes d'Alger soit par parachutages soit par la voie maritime empruntée par les sous-marins. Albert Ferracci appartient alors au groupe formé par Joseph Pietri, officier de réserve gauliste qui initie les patriotes au maniement des armes. Albert Ferracci participe à la réception de parachutages sur «Ovaci» (Cagna) et «Palavese» (Porto-Vecchio). Les actions deviennent de plus en plus audacieuses car la répression exercée dans l'île par l'occupant italien se durcit: c'est d'abord la capture d'un indicateur qui est exécuté par le groupe, puis, les 24 et 25 juillet, une vaine tentative de prise d'otage d'un officier supérieur italien en poste dans l'Alta Rocca, avec l'intention de l'échanger contre Jean Nicoli. Pendant les combats de la Libération, Albert Ferracci combat contre les Allemands aux côtés de soldats arrivés d'Alger (Opération «Vésuve»), à l'Ospedale et dans la région de Sainte Lucie de Porto-Vecchio en septembre 1943. Mobilisé en novembre 1943 au lendemain de la libération de la Corse, il est transféré en Algérie où il reçoit une instruction qui dure jusqu'au débarquement en Provence auquel il participe en août 1944 dans les rangs d'un Régiment de tirailleurs algériens, sous le commandement de De Lattre de Tassigny. A Rottel dans le Wurtemberg le 8 mai 1945 quand l'armistice est signé, il est démobilisé en août suivant.

Roger BELBEOCH (Val-de-Marne)

Fils de militant communiste, entré sur ordre dans la police pour l'infiltrer, Roger Belbeoch, disparu début novembre 2010 après une longue maladie, occupait en 1941 un poste stratégique au commissariat du 12^{ème} arr^t de Paris où, employé aux écritures, il fournit des faux papiers d'identité, des Certificats de travail et d'hébergement; il convainc ses supérieurs de libérer une femme juive, puis son mari; le soir, en relation avec la Résistance, il prévient ceux qui sont recherchés et ceux qui risquent

d'être perquisitionnés. Dénoncé par un collègue, arrêté le 6 mai 1942, il est aussitôt livré au service des Affaires juives, interrogé, tabassé, torturé mais n'avoue rien. Libéré, il reprendra son activité résistante. Il participera activement à la libération de Paris et de la proche Banlieue sud-est. Son père sera tué lors de ces combats de la Libération et sa fiancée juive, déportée, ne reviendra pas. Maire-adjoint de Joinville-le-Pont de 1977 à 1983, déclaré «Juste parmi les nations» en 1985, entré au Conseil national de l'ANACR en 2000 lors du Congrès de Saint-Brieuc, Roger Belbeoch était Chevalier de la Légion d'honneur, Combattant Volontaire de la Résistance, interné résistant.

Raphaël KONOPNICKI (Paris)

Né en pleine Grande Guerre dans une Pologne marquée alors par un intégrisme catholique viscéralement antisémite, Raphaël Konopnicki vint en France entre les deux guerres, sa famille se fixant en Alsace-lorraine. Marqué par les exactions contre les Juifs en Allemagne toute proche, il s'engage politiquement et devient secrétaire des Jeunesses socialistes de Moselle. Responsable syndical dans un grand magasin de Metz où il est étalagiste, militant pour l'unité d'action avec les communistes, il prend la tête en 1936 du comité départemental de Front populaire et anime des grèves dans le commerce. Après la débacle de juin 1940, repilé à Marseille, il y retrouve Alfred Muller («Freddy») qui avait représenté le PCF au comité de Front populaire de Moselle, et entre au PC clandestin ainsi que... dans la clandestinité. Muté pour échapper à la Gestapo dans les Alpes-Maritimes, il y retrouve à nouveau Freddy Muller. En contact avec l'avocat communiste Rosenbaum («Roos»), responsable de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (UJRE), il va - sous le pseudonyme de «Georges Voisin» - s'occuper d'une imprimerie du PCF à Nice, sa femme et agent de liaison, Rose Hoffnung, prenant le nom de «Renée Collin». De septembre 1943 à février 1944, Rose et Raphaël confectionneront des journaux du PCF (*le Cri des travailleurs*) et des FTPF (*France d'abord*), des tracts en yiddish, en italien et en allemand pour les soldats de la Wehrmacht ainsi que les journaux de l'UJRE (*Notre Parole*) et du MINCR (*Fraternité*). Nommé responsable politique et militaire des FTPF pour la rive droite du Var avec résidence à Cannes Raphaël Konopnicki prend part en 1944 aux combats pour la libération des villes de la Côte d'Azur par les Résistants; fin août, les FTPF libèrent Monaco. Disparu à 95 ans, il était notamment chevalier de la Légion d'honneur et Médaille militaire.

Pierre COMBES (Lot)

Disparu à l'âge de 90 ans le 30 janvier dernier, Pierre Combes, enseignant sorti de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, créa la section technique du Lycée Gambetta de Cahors et participa à la création de l'INSA de Toulouse où il fut professeur puis directeur du département de mécanique; il fut également enseignant jusqu'à sa retraite en 1980 à l'Ecole nationale d'électronique de Toulouse. Pierre Combes, entré dans la Résistance, fut chargé de la Direction des Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (FUJP) avec lequel il mena de nombreuses actions, telle, dans la nuit du 3 au 4 février 1944, la saisie des archives du Service du Travail Obligatoire (STO) dont les dossiers furent jetés par centaines de kilos dans les turbines du moulin Saint-Jammes à Cahors. Suite à une dénonciation, les participants à l'opération furent arrêtés, dont leur chef Pierre Combes. Il connut la «villa Artigues» à Cahors, la Prison Saint-Michel à Toulouse, le camp de Compiègne avant la déportation dans les camps de concentration d'Auschwitz puis de Buchenwald et Flossenbourg où la 3^{ème} armée américaine le libéra en avril 1945. De retour en France, il s'investira dans le travail de mémoire, en premier lieu dans la création d'un Musée de la Résistance qui aboutit à son inauguration en 1992 dans le corps de garde de la caserne Bessières à Cahors. Il était Officier de la Légion d'honneur, Médaille de la Résistance et Commandeur des Palmes académiques.

RAOUL PONS, LOUIS BOOTER (Var)

Doyen (102 Ans) de l'A.N.A.C.R. Fréjus-Saint-Raphaël, Raoul Pons est décédé le 29 octobre 2010. Membre de la SFIO depuis 1927, instituteur mobilisé en 1939 dans l'armée des Alpes, et démobilisé fin juillet 1940, il regagne Crest où se trouve sa famille, et reprend son poste d'enseignant. L'administration pétainiste le

déplace d'office à Grignan, où sa famille ne peut le rejoindre. En août 1941, nommé instituteur à Marsanne (Drôme), il prend contact avec Davin qui forme un groupe de Résistance dans la région de Montélimar-Marsanne et participe avec ce groupe à différentes actions de Résistance jusqu'en 1942 contre les Italiens, puis contre les Allemands. Raoul distribue alors des tracts et journaux clandestins. Début 1944, son groupe ayant reçu des armes, il participe à des actes de sabotages des voies de communication dans la région de Montélimar, et au désarmement de gendarmes français refusant de rejoindre la Résistance. Raoul s'occupera aussi de cacher de jeunes réfractaires au STO dans des fermes de placer des jeunes dans les fermes pour leur éviter le S.T.O. Suite à ces actions, son groupe est démantelé, plusieurs de ses membres sont pris et déportés en Allemagne, ou ils mourront. Echappant le 20 juin 1944 à la capture par les allemands conduits à son domicile par un habitant de Marsanne, il s'enfuit avec sa famille et rejoint la vallée de la Drôme, au pied du Vercors. Le 1^{er} septembre 1944, Valence est libérée, et Raoul reprend son activité d'instituteur. Raoul Pons était Chevalier de l'Ordre du Mérite National, titulaire des cartes de C.V.R., d'Ancien combattant (1943/1944), Officier des Palmes Académiques.

Le 5 novembre 2010 disparaissait à 97 ans, Louis Booter, doyen des Forces Françaises Libres, adhérent à notre association. Ancien cadre dans l'industrie aéronautique, il fut interné dans une prison espagnole, à Barcelone, avant de réussir à s'évader en 1943 pour rejoindre Londres où il intégrera l'état-major du Général de Gaulle à Londres. Au sein des F.F.L. il fit partie du « Bureau central de renseignements et d'action » (BCRA), terminant sa carrière comme Capitaine. Il occupera pendant de longues années la fonction de Président de l'association des Anciens Combattants Volontaires Français, évadés de France et Internés en Espagne. Il a été aussi un des donateurs ayant contribué à l'aménagement des stèles élevées à la mémoire de Jean Moulin et de Charles de Gaulle, Place de la Libération à Nice. Il était titulaire de nombreuses récompenses pour ces actes de Résistance et fidélité au Général de Gaulle. Il refusera la Légion d'Honneur.

Marcel SICHE (Finistère)

En 1940, à 19 ans, Marcel Siche, qui vient de décéder à 89 ans, quitte son lycée brestois pour passer en zone libre puis en Afrique. 1941 le trouve à Dakar au bataillon de Sénégalais, puis il entre à l'école des officiers de Saint-Louis du Sénégal en 1943. En 1944, en stage en Algérie, il se porte volontaire pour participer à des missions d'aide à la Résistance française. Après quelques mois de formation en Angleterre, il est parachuté lors de la mission «Jedburgh» «Horace» le 18 juillet 1944 à Pénity-Saint-Laurent (près de Collorec) en compagnie de 2 autres léonards «Egalité» et «Equation», pseudos de Bernard et de Bossard. Leur mission était d'organiser les compagnies, de former les recrues des maquis au maniement des armes Parachutées et d'organiser les attaques contre les allemands. Marcel Siche (sous-lieutenant «Equivalence») fit, à ce moment, la connaissance d'Auguste Le Guillou qui commandait le maquis de Spézet-Saint-Goazec depuis le début avril 1944. Ce duo complémentaire redoutable, à l'estime et au respect réciproque, forma en quinze jours les compagnies «Chateaulin» et «Victoire» (250 maquisards) à Spézet et Leuhan. Ils prirent contact avec les maquisards de Chateaulin, Quéménéven et Pont-de-Buis pour former les 2 autres compagnies du Bataillon Stalingrad : les compagnies «De Gaulle» et «Ténacité». Le 2^{ème} Bataillon Stalingrad que commande Marcel Siche, fort de ses 650 combattants, libéra Pleyben (10 août 1944), Chateaulin (11 août 1944) et participa aux combats du Menez Hom (libéré le 1^{er} septembre 1944) lors desquels le 28 Août 1944, Marcel Siche fut gravement blessé aux jambes et après une longue convalescence. Il poursuivit sa carrière dans l'armée en participant aux combats en Indochine. Il quitta rapidement l'armée pour entrer dans l'éducation nationale dans un collège à Brest. Il fut fait Citoyen d'honneur de la ville de Chateaulin en 1994.

Edouard VALÉRY (Landes)

Né à la Coquille dans une famille de cultivateurs, Edouard Valéry, alors âgé de 16 ans, était employé en 1940 avec son frère aîné Henri dans une entreprise de

peinture où ils eurent comme compagnon de travail Robert Delord, militant des Jeunesses communistes (J.C.), avec lequel ils nouèrent une solide amitié sur la base de conceptions partagées. Après la défaite et la mise en place de l'Etat pétainiste collaborateur, Robert Delord reconstitue dans la clandestinité la J.C. mais est arrêté par la police pétainiste le 8 novembre 1940 avec d'autres militants. Ce sont les frères Valéry qui, avec quelques autres et en liaison avec un militant chevronné, Germain Auboiroux, poursuivent l'action. Début 1942, des pourparlers s'engagent entre le «Front National de lutte pour la Liberté et la Libération de la France», auxquels appartiennent les deux frères, et le mouvement «Combat» dirigé en Comèze par Edmond Michelet – sur la diffusion de la presse clandestine. A la suite de la distribution de «Combat» et d'un tract intitulé «1^{er} mai 1942», les deux frères sont arrêtés le 30 avril, emprisonnés à Périgueux puis transférés au camp de Mauzac, avant d'être libérés le 5 juin 1942, faute de preuves de leur appartenance à la J.C. clandestine. Très surveillés par la Police, ils gagnent la Forêt de Châteaureux avant de rejoindre au printemps 1943 le «détachement Faïta» en Haute-Corèze. On retrouvera ensuite Edouard Valéry à la tête du «Groupe Grandel» (45 combattants dont une quinzaine de républicains espagnols) dans la forêt de Turenne. Après avoir assuré avec André Odrin le commandement d'une compagnie FTPF dans la région de Brive, Edouard Valéry assurera les fonctions de chef départemental FTPF de Comèze de janvier à mai 1944, puis de chef départemental de la Dordogne de mai à août avant d'être nommé chef du 1^{er} bureau de l'état-major FFI de Dordogne, avec le grade de commandant. Resté après la fin de la guerre dans l'armée comme officier, il resta fidèle à ses engagements de Résistants, républicains et humanistes, en s'opposant aux exécutions et tortures, notamment en Algérie. En 1966, il intégra l'Education nationale, dirigeant successivement l'Intendance de plusieurs établissements, notamment à Tarnos où il prit sa retraite. Edouard Valéry était chevalier de la Légion d'honneur.

Georges BERNADO (Gers)

L'un des fondateurs de l'ANACR dans le Gers et l'un de ses présidents d'honneur vient de disparaître. Engagé très tôt dans la Résistance aux côtés de son frère, maire de la commune de Mirepoix, Georges Bernado prend le pseudonyme de «Pierre Delon». Dénoncé et arrêté à Marvat, il connaît un long calvaire, des caves de l'Hôtel de France – siège de la Kommandantur – à Auch, à la prison Saint-Michel de Toulouse puis le camp de Compiègne avant la déportation au camp de concentration de Dachau. Après la Guerre, Georges Bernado poursuit son engagement pour un monde plus juste et plus humain et s'investit dans le travail de mémoire. Il était titulaire de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, des Croix du Combattant avec palmes, de C.V.R., des Médailles de la Déportation et de la France libérée.

Daniel ROGE (Charente)

Président d'honneur de l'ANACR de la Charente il est décédé le 17 janvier 2011 à l'âge de 100 ans. Né à Paris, Daniel Roge était avoué à Angoulême lors de l'arrivée des troupes allemandes. Il rejoignit la Résistance dans les Deux-Sèvres à Sauzé-Vaussais et s'engagea dans le groupe Pinsonnet du maquis FTP «Le Docteur» commandé par Robert Tabourdeau. Il participa à la Libération de la Vienne et de Poitiers où il est désigné Commissaire du Gouvernement. La paix revenue, il s'installa comme avocat à Angoulême et devint bâtonnier de Charente. Il participera à la création de l'Association des anciens FFI-FTPF dont il est nommé Président d'honneur et il gardera ce titre à l'ANACR.

Maurice LAVAUD (Yvelines)

Engagé à 17 ans dans la Résistance (A.S. de Dordogne), Maurice Lavaud prend avec ses parents et ses proches une part active dans les opérations de sa région. Sous les ordres du capitaine Maigre («Anic»), chef de secteur en Dordogne-sud, il assure de nombreuses missions et accomplit dès 1943 des liaisons permanentes entre les unités du maquis de Dordogne et la gendarmerie de Sigoulès qui s'est mise au service de la Résistance. Ensemble, ils participent au sabotage de l'usine électrique de Tuilières le 23 mars 1944. Président du Comité ANACR de la région de Rambouillet, ainsi que du Comité départe-

René ROUSSEL («Philippe») Membre du Comité d'honneur national

(suite de la page 1)

Mis à la disposition de la direction exilée en France du Parti communiste italien, il effectue un voyage clandestin en Italie fasciste.

En 1938, il est muté au Comité international d'aide à l'Espagne. Mobilisé le 2 septembre 1939 au 279^{ème} R.I. à Epinal, il est fait prisonnier le 25 juin à Bruyères (Vosges) et est interné au stalag X B à Schleswig, où il tombe malade du fait des maltraitances subies. Revenu en France, il reprend contact avec le Parti communiste clandestin, dont il devient secrétaire à l'organisation du 18^{ème} arr^{ème} de Paris, avant de devenir successivement responsable aux cadres d'un secteur puis d'une région et enfin de l'Inter-région parisienne, ainsi qu'en charge de la Seine-et-Marne et du secteur des intellectuels. Ayant pris le pseudonyme de «Philippe», René Roussel devient à la mi-1942 l'un des responsables de la commission des cadres en zone Nord, du PC clandestin, aux côtés d'Arthur Dallidet. Il a successivement des responsabilités à la direction de l'Organisation spéciale (OS) puis à celle des FTP. Fin 1942, il est envoyé à Lyon comme commissaire aux cadres de la zone Sud et appartient à la direction de la zone avec Léon Mauvais, Alain Signor puis Raymond Guyot. En mai 1944, après les «chutes» du comité militaire zone Sud (CMZ) des FTP, il est chargé de déterminer l'origine des arrestations et, ayant constaté de nombreuses entorses aux règles de sécurité, met en place une nouvelle direction, avec Roger Roucaute et Henri Bourbon.

Lieutenant-colonel FFI, René Roussel fut ensuite envoyé à Saint-Etienne puis à Marseille lors des combats de la Libération, en tant que délégué du Comité central du Pcf pour la zone libérée. Rentré à Paris en septembre 1944, il sera chargé par la direction du Pcf d'étudier les conditions de l'arrestation de membres de son appareil clandestin durant l'Occupation. Secrétaire général en 1946 du quotidien les Allobroges, publié à Grenoble, il en démissionne et, fin 1948, s'installe dans le Midi comme hôtelier-restaurateur. Revenu en Région parisienne, il sera jusqu'à sa retraite acheteur dans une entreprise du BTP.

En 1978, il succéda à Jean Chaumeil comme liquidateur national des mouvements O.S.-F.N.-F.T.P. et siégea au sein de la Commission nationale consultative de la Résistance. Président départemental ANACR de l'Aisne, René Roussel avait été élu au Conseil National de l'ANACR au congrès de Grenoble en 1976 et il sera membre du Bureau National de 1982 à 2000, Trésorier national de 1986 à 2000, vice-président national de 2000 à 2004, membre du Comité d'honneur national depuis 2004. Il était chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance et Croix de Guerre avec Palme.

tement des Yvelines, Maurice Lavaud était chevalier dans l'Ordre National du Mérite et était titulaire des Croix du C.V.R., du Combattant Volontaire et du Combattant.

Robert GAUTHIER (Finistère)

Né en 1924, Robert Gauthier, entré en Résistance, participa à de nombreuses actions de sabotage de mars 1941 à juin 1944. Il fut très actif dans le pays Grassois où il fut Président de l'ANACR. Décédé le 31 janvier 2011, il s'était retiré à Plouneour-Louvren dans le Finistère.

Victoria BAJEUX (Pas-de-Calais)

Récemment disparue, Victoria Bajoux, Présidente du Comité local ANACR de Liévin et membre du Bureau départemental de l'ANACR, était Chevalier de la Légion d'honneur.

Je suis à la recherche de renseignements sur Paul ROYER, Résistant alsacien né le 10 novembre 1923 à Schirrhein, actif au sein du maquis dans la compagnie "Madagascar" du 8 juillet 1944 et qui fut tué par les Allemands le 2 septembre 1944 près de Dijon ; son activité en Côte-d'Or est connue. Par contre, je souhaite trouver des éléments supplémentaires sur sa présence en Savoie. Voici les indications en ma possession : engagé au 13^e BCA en 41-42, auxiliaire manœuvre à la SNCF service traction à Chambéry en 43, travail chez des paysans dans la région de Thoiry, présence - confirmée par Mr ROULLET, chef de groupe FTP - au maquis des Bauges.

Merci pour toute aide.
Contacter Jean-Michel STEINBACH
22 rue des Hêtres
67240 - SCHIRRRHEIN
Tél : 03 88 63 54 30

Agé de 84 ans, j'ai retrouvé des responsables de réseaux de Résistance qui m'ont fait parvenir des témoignages de faits de sabotages que j'ai effectués en 1943 et 1944 contre l'armée allemande, ainsi que la déclaration d'un gendarme qui m'a recherché à la suite de dénonciations de «bons Français» anonymes... Je souhaiterais être reconnu en qualité de résistant volontaire. Qui peut m'aider ?

Contacter Robert FORTRIE
7, avenue Carnot
93160 - NOISY-LE GRAND
E-mail : robert.fortrie@wanadoo.fr

Je cherche à connaître l'histoire de mon arrière-grand-père, décédé quand j'étais adolescente, pour pouvoir la raconter à mon grand fils. Il s'appelait Marius CHASSIN, vivait dans la commune de Peschadoires et ne me parlait jamais de "ses combats". Son nom de Résistant était «lieutenant Bull». Qui pourrait me donner quelques informations ? Merci.

Contacter Laurence LÉVIGNE
12, impasse des jardins
63118-CEBAZAT
Tel. port. : 06 83 94 14 08
E-mail : sophiag63@live.fr

Je m'appelle Sonia Bonneville et suis actuellement en 1^{re} année de licence d'histoire, voulant devenir enseignante chercheuse sur l'histoire du 20^e siècle plus précisément la Seconde guerre mondiale et la Résistance. Aujourd'hui, je veux écrire un livre sur la Résistance bretonne. Si je suis aussi attachée à la Résistance, c'est que cela me touche personnellement : mon arrière-grand-père a été Résistant à Quiberon (56). En attente de réponses, de témoignages, je vous remercie.

Contacter Sonia BONNEVILLE
E-mail : sonia.bonneville@hotmail.fr
Place de l'Hôtel-de-ville
77430 - CHAMPAGNE-SUR-SEINE
Port. : 06 76 42 67 71

Je recherche des témoignages, documents, archives et photographies concernant la base aérienne de la Martinerie et celle de Déols (Usines Bloch, SNCASO), près de Châteauroux dans l'Indre, la

Défense passive de l'Indre, l'aérodrome de Ségry (Issoudun) avant et pendant la Seconde Guerre mondiale.

Contacter Philippe CALONNE,
1, rue de Balzac, 37700-Ville-AUX DAMES
Tél : 02 47 44 75 78
E-mail : canonne.phil@wanadoo.fr

Je recherche des renseignements sur l'Union des Résistants Combattants Volontaires (URCV) du maquis en Charente, groupe ou réseau S.R.

Une carte, en partie détruite, est établie au nom de Marius CHAMBAUD, né en 1900 et habitant 7 rue des Blanchettes à Angoulême. Y figure cette mention « Le titulaire de cette carte a été admis après enquête du comité de l'URCV. Sa qualité de Résistant est de fait incontestable. Il peut faire appel à l'aide et à l'assistance de tous les camarades porteurs de la même ».

Contacter Anne CHAMBAUD-BENIT
21 rue Maréchal-Fayolle 16000-ANGOULEME
Tel : 05 45 95 26 75.

Mon beau-père, Georges FRICQUEGNON, médaillé de la Résistance (J.O. du 26 juillet 1947), a sauvé pendant la guerre de nombreux Juifs et résistants, dont Joseph Pancerzinski, Juif polonais, qui était à la tête d'un réseau qui a été anéanti. C'est mon beau-père qui l'a réorganisé avec un des chefs du maquis de Mende surnommé "La Bagarre", de son vrai nom Louis Fournier. Joseph Pancerzinski a cependant été déporté à Ravensbrück après mars 1943 avec son épouse, dont je ne connais que le diminutif du prénom : "Mimi". Tous deux en sont sortis vivants ! Je pense qu'ils étaient membres du Parti Communiste. Tous les ans, ils venaient à Paris pour la journée des Déportés et visitaient toujours mes beaux-parents et leurs enfants. A la fin de leur vie, ils ont habité Vichy.

Je cherche les dates de leur départ et/ou de leur arrivée à Ravensbrück, la date de leur libération et toutes informations sur leur activité pendant la guerre ainsi que la date de leur décès. Toute information sera bienvenue. Merci d'avance.

Contacter Jean-Pierre MOREAU
162, rue du général de Gaulle
10000- TROYES
Tél : 03 25 73 16 47

Principal de Collège honoraire, je recherche la trace de Mme et Mr PARILLAUD (orthographe incertaine), amis de mes parents, et qui étaient instituteurs en Seine-et-Oise ou Seine-et-Marne. Leur fils Yves fut fusillé par les Allemands lors de la Libération, il avait 16 ans. Je recherche plus précisément plus d'informations sur ce drame (date, lieu, circonstances). Merci d'avance.

Contacter Pierre GALLAND
E-mail : mfgalland@aol.com
28500-VERNOUILLET

Je recherche des renseignements sur les activités clandestines de mon oncle, Léon GAUTIER, officier radiotélégraphiste de la Marine marchande, engagé en qualité de radio clandestin en mai 1942 par le Lieutenant de Vaisseau Dardie, chef du réseau «Ali-Antoine». Il était chargé de mission de 3^e classe sous les pseudos

en France : «Ali 7» et Londres : «RG 4». Arrêté en septembre 1942, il fut emprisonné à Marseille, puis à Lyon, condamné pour menées antinationales. Qui pourrait me donner également des renseignements sur ce réseau «Ali-Antoine», sur son chef Dardie et ses adjoints, me préciser ce qu'était un chargé de mission de "3^e classe" ?

Merci par avance.
Contacter : Patrice CAPODURO
Bât. A2 - 39, av. Henri Pontier
13100 AIX-EN-PROVENCE
E-mail : capoduro@free.fr

Je recherche des informations sur mon grand-père René LAMY et sa femme Andrée GRUEAU, Résistants dans le réseau «Françoise» à Toulouse.

Qui pourrait m'en donner ou m'indiquer la marche à suivre ?

Contacter Yveline SARRADIN-LAMY
E-mail : y.sarradin@free.fr

Je recherche des témoignages sur les circonstances du décès de mon oncle, René HEITZLER né le 24 septembre 1926 et «mort pour la France» le 18 mai 1944 à Fossemagne (Dordogne).

Qui peut m'aider dans cette recherche... ?

Contacter Anne-Marie BRULEY
582, Chemin du Vallonet
06190-ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
Tél : 06 71 33 08 78
E-mail : acbru@sfr.fr

Mes parents sont décédés il y a 2 ans. Mon père (André ROCHE) faisait partie de la 2^e DB. Dans une boîte où ma mère rangeait quelques souvenirs, j'ai trouvé une photocopie d'une carte n° 1834 du «Mouvement des Combattants de Résistance» au nom de Jean, François GAUYACQ (né le 27 août 1923 et demeurant 1 place Jules-Renard, Paris 17^e) portant l'insigne FFI n° 273111.

J'aimerais savoir qui il était et prendre contact avec ses descendants. Qui pourrait me renseigner ?

Contacter Claudine SAVALLE
Le Cul de Sac
76490-MAULEVRIER-SAINTE-GERTRUDE
Tél : 02 35 96 05 54 Port : 06 09 73 28 03
E-mail : claudine.savalle@wanadoo.fr

Petit-fils de résistant et passionné d'histoire, je suis à la recherche de renseignements sur mon grand-père, Jacques GUILLIN, qui prit le maquis en Bourgogne près de Macon. Qui aurait des informations le concernant ou concernant son groupe dans vos archives ? Merci par avance pour toute aide.

Contacter Alain SIMONET
E-mail : alain.simonet7@orange.fr

Mon grand-père maternel Jean GAY était chef de gare et résistant à Annonay en Ardèche. Je cherche toute personne l'ayant connu ou ayant des renseignements sur lui
Contacter Pascale PAIRE
E-mail : paire.pascale@wanadoo.fr

RAYMOND AUBRAC : Résister, reconstruire, transmettre

Par Pascal Convert

Artiste plasticien, ancien pensionnaire de la Villa Médicis à Rome à la charnière des années 1980-1990, Pascal Convert s'est fait connaître dans le domaine de la mémoire de la Résistance par la réalisation en 2002, dans le cadre d'une commande publique, du Monument à la Mémoire des Otages fusillés au Mont Valérien entre 1941 et 1944, qu'il prolongera par un film documentaire (Arte-Histoire) «Mont Valérien, au nom des fusillés».

De la même manière, l'écrit, l'audio-visuel et l'art plastique seront associés dans l'hommage que Pascal Convert rendit en 2007 à Joseph Eptsein (colonel Gilles) en publiant sa biographie *Joseph Epstein-Bon pour la légende-Lettre au fils*, qu'il adossa à un documentaire d'Arte et même à une sculpture en cristal.

C'est donc un auteur ayant une connaissance déjà confirmée de la Résistance qui nous livre aujourd'hui la biographie de l'un de ceux qui, ayant été parmi les principaux dirigeants de la Résistance, peuvent encore témoigner soixante-sept ans après

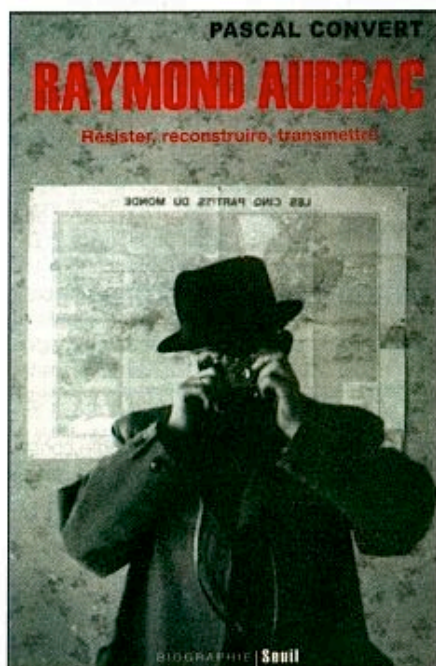
la Libération. Ce qui donne au livre de Pascal Convert «*Raymond Aubrac : Résister, reconstruire, transmettre*» à la fois un caractère de biographie classique mais aussi de mémoires, tant la parole est souvent directement donnée à Raymond Aubrac, ce qui ne nuit pas à la rigueur de l'ouvrage, tant il a une capacité de recul sur les événements auxquels il été mêlé et dont il a été l'un des protagonistes ; ce qui lui évite l'autoglorification et l'autoglorification.

Sur 685 pages (près de 740 avec les annexes), Pascal Convert en a consacré près de la moitié à la période de la montée du fascisme, à celle de l'Occupation et de la Résistance. Outre une meilleure connaissance de l'homme Raymond Aubrac – et bien sûr de Lucie qui lui a été intimement liée toute sa vie sur le plan personnel et dans un combat commun – l'ouvrage de Pascal Convert apporte aussi beaucoup pour une connaissance plus fine de la Résistance, notamment des débats qui la traversèrent. Rapports entre Mouvements, entre Fresnay et de Gaulle, les Gaullistes et les communistes, l'affaire de Calluire lors de laquelle Raymond Aubrac est arrêté en même temps que Jean Moulin, avec aussi très tôt les soupçons qui se portèrent sur René Hardy. Sont évoquées l'Assemblée d'Alger et ses débats, et la Libération, qui voit Raymond Aubrac nommé commissaire de la République à Marseille dans un contexte politique, économique et social difficile ; sa réussite conduisit à... son remplacement.

La vie de Raymond Aubrac ne s'est pas arrêtée en 1945 et Pascal Convert évoque son parcours, son regard et ses réflexions citoyennes sur ces soixante années dernières et le monde très contemporain sans que pour autant il ne se pose en directeur de conscience.

Le 17 mars dernier, France 2 a mis à l'antenne le documentaire de Pascal Convert «*Raymond Aubrac, les années de Guerre*».

Editions du Seuil, 25€.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au Journal de la Résistance (4 n°s par an, 13 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 13 € à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS



L'exemplaire : 5€
Par 30 : 4,50€ l'exemplaire
Par 50 : 4€ l'exemplaire
Par 100 : 3€ l'exemplaire

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE,
DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères
pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens
Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€
Par 50 : 2,5€ l'exemplaire
Par 100 : 2€ l'exemplaire
à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Louis CORTOT

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France 13 €
Etranger 14 €
Abonnement de soutien 25 €
Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier
numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean-Paul RIFFAULT
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60